

N°CT2022.5/089-1

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

<u>Etaient présents</u>, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Julien BOUDIN, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Madame Julie CORDESSE, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Madame Catherine DE RASILLY, Madame Patrice DEPREZ, Madame Virginie DOUET, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Claire GASSMANN, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés avant donné pouvoir :

Madame Françoise LECOUFLE à Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET à Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Philippe LLOPIS à Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur François VITSE à Monsieur Julien BOUDIN, Madame Dominique CARON à Monsieur Patrick FARCY, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA à Madame Sophie LE MONNIER, Madame Marie-Claude GAY à Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Philippe GERBAULT à Monsieur Gilles DAUVERGNE, Madame Frédérique HACHMI à Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Luc MBOUMBA à Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Sonia RABA à Madame Corine KOJCHEN, Monsieur Axel URGIN à Monsieur Maurice BRAUD, Madame Mathilde WIELGOCKI à Madame Carine REBICHON-COHEN.

Etaient absents excusés :

Madame Oumou DIASSE, Monsieur Patrick DOUET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Rosa LOPES, Monsieur Jean-Raphaël SESSA.

<u>Secrétaire de séance :</u> Madame Julie CORDESSE .

Nombre de votants : 68 Vote(s) pour : 68

Informations sur l'accusé de réception							
Envoyé à	Préfecture de Créteil						
le	27/12/22						
Accusé réception le	27/12/22						
Numéro de l'acte	CT2022.5/089-1						
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139610-DE-1-1						



Vote(s) contre : 0 Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception									
Envoyé à	Préfecture de Créteil								
le	27/12/22								
Accusé réception le	27/12/22								
Numéro de l'acte	CT2022.5/089-1								
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139610-DE-1-1								



N°CT2022.5/089-1

OBJET: Eau et assainissement - Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2021.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-1 et suivants, L. 5219-2 et suivants et D.2224-1;

VU le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) examiné par la commission consultative des services publics locaux réunie le 9 décembre 2022;

CONSIDERANT que GPSEA assure, depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence obligatoire en matière d'assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales sur les 16 communes membres du Territoire ;

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions des articles L.2224-5 et D.2224-1 du code général des collectivités territoriales susvisés, il convient de prendre acte de la présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établi par GPSEA, ci-annexé;

CONSIDERANT que GPSEA dispose à ce jour de plusieurs modes de gestion et modalités d'exploitation du service assainissement sur son territoire ;

CONSIDERANT que pour le périmètre des anciennes communautés d'agglomération du Haut Val-de-Marne et de Plaine Centrale et Bonneuil-sur-Marne, la synthèse des données techniques et financières pour l'année 2021 reprennent a été réalisée par GPSEA;

LE CONSEIL DE TERRITOIRE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 08 DECEMBRE 2022, SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Informations sur l'accusé de réception								
Envoyé à	Préfecture de Créteil							
le	27/12/22							
Accusé réception le	27/12/22							
Numéro de l'acte	CT2022.5/089-1							
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139610-DE-1-1							



ARTICLE UNIQUE:

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif de Grand Paris Sud Est Avenir pour l'exercice 2021, ci-annexé.

FAIT A CRETEIL, LE QUATORZE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Le Président,



Signé Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception								
Envoyé à	Préfecture de Créteil							
le	27/12/22							
Accusé réception le	27/12/22							
Numéro de l'acte	CT2022.5/089-1							
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139610-DE-1-1							





CONTEXTE	5
CHAPITRE 1 - CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE	6
1.1. Le service assainissement de Grand Paris Sud Est Avenir	6
1.2. Population desservie	7
1.3. Mode de gestion du service public d'assainissement collectif	8
1.4. Inventaire du patrimoine assainissement	11
1.5. Mise à jour du patrimoine	14
1.6. Travail d'harmonisation des données patrimoniales	14
1.7. Schéma directeur d'assainissement	15
i.7. Schema directeur d'assamissement	10
CHAPITRE 2 - INDICATEURS TECHNIQUES	16
2.1. Volumes assujettis à l'épuration	16
2.2. Curage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales	17
2.3. Interventions sur les postes de relevage	18
2.4. Interventions sur le réseau	21
2.5. Dératisation des réseaux d'assainissement	22
2.6. Inspections télévisées	22
2.7. Demande de raccordement au réseau d'assainissement	23
2.8. Rejet des eaux d'exhaures	24
2.9. Instruction du volet assainissement des autorisations d'urbanisme	24
2.10. Consultation pour déclaration des travaux (dt), déclaration d'intention	
de commencement des travaux (dict) et avis de travaux urgents (atu)	25
2.11. Contrôles de conformité	26
CHAPITRE 3 - TARIFICATION	28
3.1. Redevance d'assainissement	28
3.2. Contrôle de conformité	29
3.3. Participation au Financement de l'Assainissement Collectif	29
CHAPITRE 4 - COMPTE-RENDU FINANCIER	30
4.1. Dépenses	30
4.2. Recettes	31
4.2. Nedettes	
CHAPITRE 5 - INDICATEUR DE PERFORMANCE	32
5.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	32
CHAPITRE 6 - BILAN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE	34
6.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	34
CHAPITRE 7 - FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020 ET PERSPECTIVES 2021	36
7.1. Quelques faits marquants de l'année 2020	36
7.2. Les perspectives 2021	36
ANNEXE 1: FACTURES TYPES AU 120 m ³	38
ANNEXE 2 : NOTE AESN RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX	
ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	42
ANNEXE 3: INTERVENTIONS DE DÉRATISATION PONCTUELLE	47
ANNEXE 4 : CURAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PAR VILLE	61
ANINEAL 4. CURAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEIVIENT FAR VILLE	01
ANNEXE 5 : INSPECTIONS TÉLÉVISÉES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE	64

ANNEXE 6: REPARTITION DES INTERVENTIONS D'URGENCE PAR COMMUNE	69
ANNEXE 7 : REPARTITION DES PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	72
ANNEXE 8 : DONNEES RELATIVES A LA PRODUCTION DES DECHETS DES RESE D'ASSAINISSEMENT	EAUX 76

Contexte

L'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux collectivités compétentes dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, auquel est jointe la note d'information de l'agence de l'eau (annexe 2).

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) assainissement présente le bilan technique et financier du service assainissement de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir.

Afin de conserver une cohérence des données et une meilleure lisibilité du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement Collectif (RPQSAC), nous avons opté pour un rapport présenté en deux parties :

- la première partie regroupe les secteurs de l'ex-communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne, de l'ex-communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne ainsi que la commune de Bonneuil-sur-Marne.
- la seconde partie traite des communes du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux de la vallée de l'Yerres (SyAGE). Il faut noter que le SyAGE couvre un territoire au-delà des frontières du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

CHAPITRE 1

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1. LE SERVICE ASSAINISSEMENT DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

LE PÉRIMÈTRE CONSTITUTIF DU TERRITOIRE

Le territoire de GPSEA est constitué de seize communes situées dans le département du Val-de-Marne (94) et représentées ci-dessous.

Grand Paris Sud Est Avenir couvre un territoire de 9 980 hectares pour une population de 318 284 habitants (décret n° 2020-1706 du 24 décembre 2020; valeurs des populations légales municipales établies par l'INSEE et entrant en vigueur le 1er janvier 2021).

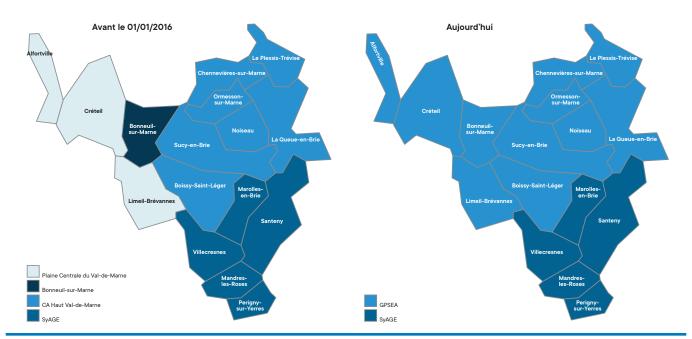


Figure 1 : Représentation du Territoire avant et après le 1er janvier 2016

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ASSURÉ PAR LE TERRITOIRE

Grand Paris Sud Est Avenir dispose depuis sa création (1er janvier 2016) de la compétence en matière d'assainissement et de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de son territoire.

1.2. POPULATION DESSERVIE

La population desservie par un réseau d'assainissement collectif sur le périmètre du Territoire de GPSEA (hors secteur SyAGE) est répartie comme suit sur le graphique ci-après.

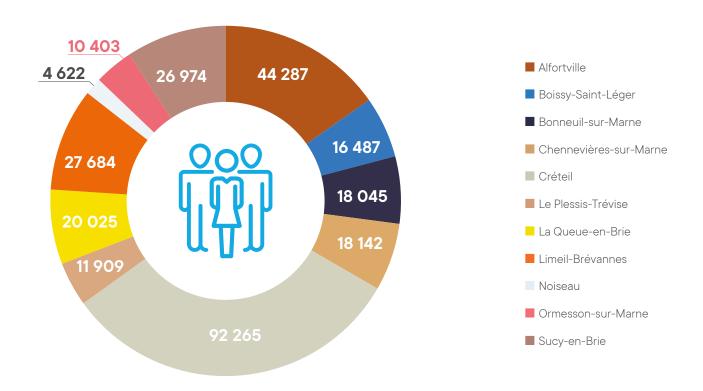


Tableau 1 : Répartition de la population

Le service public d'assainissement du Territoire assure la collecte et l'acheminement des eaux usées vers les collecteurs départementaux et interdépartementaux. Ces derniers assurent le transport des effluents vers les stations de traitement des eaux usées du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP). Les eaux pluviales quant à elles sont soit collectées par les réseaux d'eaux pluviales du territoire ou départementaux et acheminées vers le milieu naturel (cours d'eau...), ou gérées à la parcelle par des dispositifs alternatifs au réseau d'eaux pluviales (puisard, fossés,...).

1.3. MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Grand Paris Sud Est Avenir dispose de plusieurs modes de gestion du service assainissement sur son territoire.

■ Curage et entretien des réseaux d'assainissement

- Sur les communes d'Alfortville, de Bonneuil-sur-Marne, Noiseau, d'Ormesson-sur-Marne, de Chennevières-sur-Marne, de Boissy-Saint Léger, de La Queue-en-Brie, du Plessis-Trévise, de Sucy-en-Brie et de Limeil-Brévannes : l'exploitation des réseaux d'assainissement a été confiée au groupement d'entreprises Suez Eau France et Curage Industriel de Gonesse (CIG) par le biais d'un marché de prestations de service.
- Sur la commune de Créteil : l'exploitation et l'entretien des réseaux d'assainissement sont assurés en régie par les agents du Territoire.
- Sur les communes de l'ex-Communauté de communes du Plateau Briard (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes): l'exploitation du service d'assainissement a été confiée au SyAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres) par le biais d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP).

■ Entretien des postes de refoulement

L'entretien des postes de refoulement est assuré par le groupement d'entreprises Suez Eau France et EMU pour les communes d'Alfortville, de Bonneuil-sur-Marne, de Créteil et de Limeil-Brévannes et par l'entreprise Veolia pour les communes de l'ex Haut Val-de-Marne.

■ Travaux sur les réseaux d'assainissement

Les travaux sur les réseaux d'assainissement sont assurés par plusieurs opérateurs économiques répartis sur différents secteurs géographiques du Territoire. Il s'agit notamment des entreprises, Eiffage, Valentin, France Travaux, SOGEA.

Mode de gestion	Prestations	Entreprise	Secteur géographique
Marché prestation de service / Régie (Créteil)	Curage et entretien des réseaux : collecte des données patrimoniales, curage, désobstruction, entretien des grilles des ouvrages annexes	Groupement Suez Eau France/EMU Eiffage Valentin France Travaux SOGEA Véolia Eau Com	Ensemble du territoire en marché, hors SyAGE ; et hors Créteil pour la partie curage faite en régie.
		Eiffage	Alfortville, Créteil
Marché de travaux	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement (type intervention sur les réseaux suite à un affaissement,	Valentin	Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes
(Baux d'entretien)	remplacement de branchements détériorés, reprise de tronçons de réseau)	France Travaux	Sucy-en-Brie, Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne
	reseau)	SOGEA	Le Plessis-Trévise, Noiseau, La Queue-en-Brie
	Entretien des postes de refoulement :	Véolia Eau	Communes de l'ex Haut Val-de-Marne
Marché de prestation de service	dont entretien électromécanique des postes, des pompes électriques et contrôles règlementaires		Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil et Limeil-Brévannes

Tableau 2 : Mode de gestion des interventions sur les réseaux

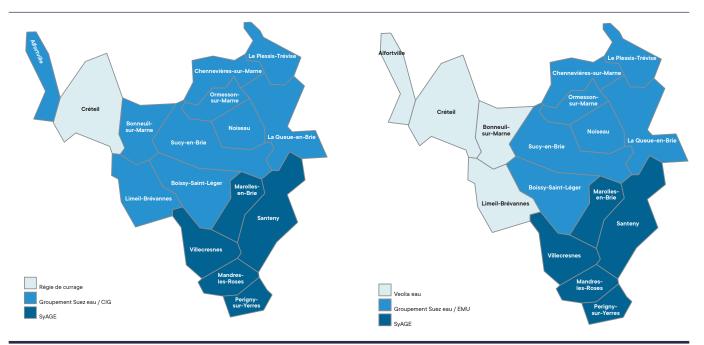


Figure 3: Prestation d'entretien des réseaux d'assainissement

Figure 4: Prestation d'entretien des postes de relevage

Les services de GPSEA font également appel directement à des entreprises spécialisées pour les autres types d'interventions (tests divers, compactage, etc.).

LES COMPÉTENCES DU SERVICE ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE

La gestion de l'assainissement sur le Territoire est assurée par la direction de la Voirie, de l'Eau Potable et de l'Assainissement. En matière d'assainissement, elle assure au quotidien les missions suivantes :

- La collecte et l'acheminement (via les réseaux départementaux) des eaux usées et pluviales vers les stations de traitement du SIAAP;
- La surveillance, l'entretien, la réparation des réseaux d'assainissement et équipements annexes;
- Les relations avec les usagers ;
- La programmation des opérations de travaux d'assainissement ;
- Le suivi des travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'assainissement en coordination avec les villes et les prestataires :
- Le suivi du contrat de délégation des services publics, des contrats de prestations de services et des marchés de travaux ;
- La mise à jour du patrimoine assainissement ;
- L'instruction du volet assainissement des autorisations d'urbanisme, des autorisations de raccordement, des conventions de rejet des eaux industrielles et des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT);
- La programmation et la réalisation des contrôles de conformité ;
- Le suivi des enquêtes et des mises en conformité assainissement du domaine public et privé ;
- L'élaboration et le suivi des Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA).

L'ORGANIGRAMME DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT EN 2021

Depuis l'année 2016, le personnel en charge de l'assainissement a été réparti par unité territoriale. La réorganisation du service en 2019 et 2020, a permis d'étoffer l'unité territoriale 3 par le recrutement de chargés de missions.

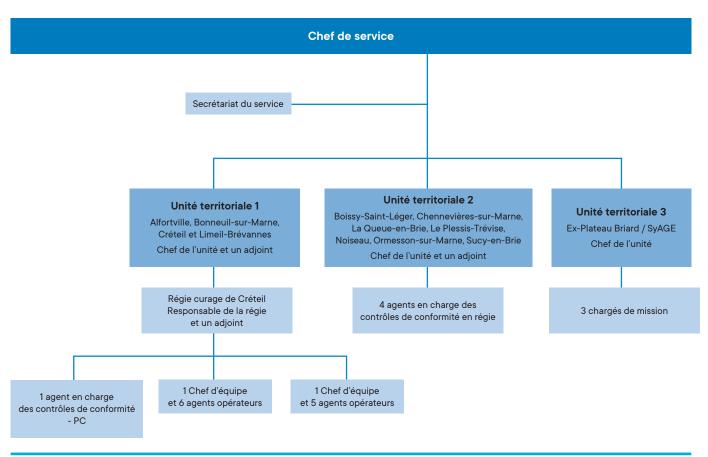


Figure 5 : Organigramme 2021 du service exploitation assainissement

1.4. INVENTAIRE DU PATRIMOINE ASSAINISSEMENT

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement du Territoire, long de 942 kilomètres, permet la collecte et l'acheminement des eaux usées et eaux pluviales vers les réseaux départementaux. Les eaux sont ensuite rejetées dans les réseaux interdépartementaux pour ensuite être traitées au sein des stations d'épuration du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) avant rejet au milieu naturel.

Sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir, il existe deux types de systèmes d'assainissement collectif :

- Un système de collecte séparatif assuré par deux canalisations, une pour les eaux usées et l'autre pour les eaux pluviale : il s'agit de réseaux séparatifs,
- Un système de collecte unitaire assuré par une seule canalisation collectant les eaux pluviales et les eaux usées : ces réseaux sont qualifiés d'unitaires.

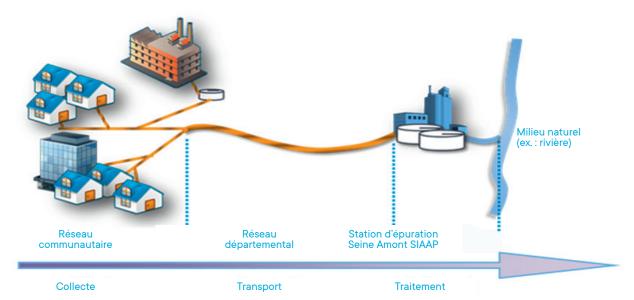


Figure 6: Cheminement des effluents

Le réseau d'assainissement du Territoire est majoritairement séparatif sur les communes de l'ex-communauté d'agglomération Haut Val-de-Marne, des communes de Créteil, de Limeil-Brévannes et de Bonneuil-sur-Marne. Le réseau d'assainissement de la commune d'Alfortville est majoritairement de type unitaire (86%). La répartition des linéaires des réseaux par ville se présente comme ci-après.

	Linéaires de réseau (km)															
		20	18			20)19		2020					2021		
Communes	EU	EP	UN	Total	EU	EP	UN	Total	EU	EP	UN	Total	EU	EP	UN	Total
Alfortville	2,0	4,0	32,0	38,0	2,0	4,0	32,0	38,0	2,0	3,0	32,0	37,0	2,0	3,0	32,0	37,0
Boissy-Saint-Léger	27,1	31,9		59,0	27,1	31,9		59,0	27,1	31,9		59,0	27,1	31,9		59,0
Bonneuil-sur-Marne	16,0	16,0		32,0	16,0	16,0		32,0	16,0	16,0		32,0	16,2	16,2		32,4
Chennevières- sur-Marne	29,2	41,3		70,5	30,4	41,3		71,7	30,4	41,3		71,7	30,4	41,3		71,7
Créteil	88,0	109,0	6,0	203,0	88,0	109,0	6,0	203,0	88,0	109,0	6,0	203,0	88,1	109,2	6,0	203,3
La Queue-en-brie	34,0	37,7		71,6	34,0	37,7		71,6	34,0	37,7		71,6	34,0	37,7		71,6
Le Plessis-Trévise	33,2	40,7		73,9	33,2	40,7		73,9	33,2	40,7		73,9	33,2	40,7		73,9
Limeil-Brévannes	37,0	39,0		76,0	37,0	39,0		76,0	37,0	39,0		76,0	37,0	39,0		76,0
Noiseau	14,7	14,7		29,4	14,7	14,7		29,4	14,7	14,7		29,4	14,7	14,7		29,4
Ormesson-sur Marne	34,8	26,9		61,6	34,8	26,9		61,6	34,8	26,9		61,6	34,8	26,9		61,6
Sucy-en-Brie	67,2	70,4		137,7	155,2	70,4		225,7	155,2	70,4		225,7	155,2	70,4		225,7
Total	383,1	431,5	38,0	852,6	472,3	431,6	38,0	941,9	472,3	430,6	38,0	941,0	472.6	431,0		941.7

Tableau 3 : Bilan du patrimoine réseaux d'assainissement - année 2021

Le linéaire du réseau d'assainissement du Territoire augmente lorsqu'il y a intégration de nouveaux ouvrages au patrimoine de la collectivité, réalisation d'extensions de réseaux ou encore découverte de réseaux jusqu'alors non-identifiés. En 2017 et 2018, le service assainissement a noté une augmentation de 10% du linéaire global du réseau d'assainissement (eaux et eaux pluviales confondus). Elle résultait notamment des extensions des réseaux réalisées sur la rue du Centre à Sucy-en-Brie, le chemin de la Maillarde, la rue de Coeuilly et de l'avenue de la Gare à Chennevières-sur-Marne, ainsi que l'avenue Saint Pierre au Plessis-Trévise.

Au cours de l'année 2020, une légère baisse du linéaire du réseau d'assainissement avait été constatée. En effet, le dévoiement du réseau d'eaux usées de la rue de la Baignade à Alfortville a entrainé l'abandon d'une partie du réseau.

En 2021, deux projets de rétrocession des ouvrages d'assainissement ont fait l'objet d'une délibération du conseil du territoire, cet acte validant leur intégration au patrimoine de GPSEA. Il s'agit notamment:

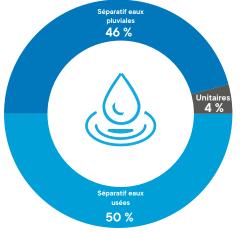


Figure 6 : Répartition en % du linéaire de réseau par type

Origines des ouvrages	Ouvrages intégrés au patrimoine
La Zone d'Atractivités Concertés (ZAC) de Pointe du Lac à Créteil	 135,98 ml de réseau d'eaux usées de diamètre 200 mm et deux branchements venant du temple protestant. 73,43 ml de réseau d'eaux pluviales de diamètre 300 mm, 65,52 ml de diamètre 400 mm et 66,72 ml de diamètre 500 mm avec 8 avaloirs et 4 branchements venant du temple protestant. Un bassin de rétention d'eaux pluviales de type nid d'abeille de 330 m³. Regard de visite avec trop plein, clapet anti-retour et limiteur de débit type vortex à 2l/s Un séparateur à hydrocarbure de 40l/s avec by-pass intégré.
La Zone d'Activités Concertés (ZAC) Aimé Césaire à Bonneuil-sur-Marne	 194,05 ml de réseau d'eaux usées de diamètre 200 mm et cinq branchements. 171,30 ml de réseau d'eaux pluviales de diamètre 300 mm, avec six avaloirs et quatre branchements. Treize avaloirs accompagnés de puits d'infiltrations. Deux bassins d'infiltration des eaux pluviales de 19,95 m³ et 131,07 m³ de typer module Q-Bic plus. Regard de visite avec trop plein, clapet anti-retour et limiteur de débit type vortex à 1 l/s Un séparateur à hydrocarbure de 10 l/s avec by-pass intégré.

Plusieurs projets d'aménagement sont en cours sur le territoire de GPSEA, Les ouvrages issues de ces aménagements intègreront progressivement le patrimoine assainissement dans les prochaines années. Il s'agit notamment des projets de ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes, de la ZAC de la République et du colonel Fabien à Bonneuil-sur-Marne ainsi que de la ZAC Chantereine à Alfortville.

OUVRAGES ANNEXES DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En 2021, sur le territoire Grand Paris Sud Est Avenir, 18 978 ouvrages annexes aux réseaux d'assainissement ont été recensés.

Communes	Regards de visite	Avaloirs et Grilles	Chambres à sable	Séparateur à hydrocarbures	Déversoirs d'orage	Total par ville
Alfortville	NC	517	NC			517
Boissy-Saint-Léger	1950	237	/	1		2 188
Bonneuil-sur-Marne	NC	NC	4	1		5
Chennevières-sur-Marne	2 024	386	2			2 412
Créteil	NC	NC	17	1	2	20
La Queue-en-brie	2 630	126	/	1		2 757
Le Plessis-Trévise	2 215	587	/			2 802
Limeil-Brévannes	NC	750	1			751
Noiseau	973	62	/			1 035
Ormesson-sur Marne	1 699	62	/			1 761
Sucy-en-Brie	3 784	937	9			4 730
Total	15 275	3 664	33	4	2	18 978

Tableau 4: Bilan des ouvrages annexes aux réseaux d'assainissement

Le recensement des ouvrages annexes mentionnés ci-dessus est non exhaustif, le service assainissement est engagé dans une démarche de recensement des ouvrages annexes au réseau d'assainissement.

POSTES DE RELEVAGE

Ces ouvrages ont pour rôle de relever les effluents lorsque les contraintes de pente ne permettent pas l'écoulement gravitaire. Ces postes sont équipés de pompes dont le fonctionnement et la consommation en énergie sont contrôlés par un prestataire.

En 2021, 64 postes de relevage sont dénombrés sur le réseau d'assainissement du territoire :

- 40 postes de relèvement des eaux usées;
- 24 postes de relèvement des eaux pluviales.

Les missions du service sur ces ouvrages comprennent la maintenance préventive, curative et la gestion des interventions d'astreinte. Les différents axes de travail sur ses équipements sont essentiellement, la sécurité du personnel lors des interventions, l'accessibilité des ouvrages, et la mise en place de systèmes de télésurveillance. Les équipements électromécaniques de ces postes font l'objet d'un entretien annuel complet et d'interventions ponctuelles suivant les besoins. Plusieurs postes de refoulement sont en construction sur le territoire en pourront faire l'objet d'une rétrocession à GPSEA, il s'agit d'une part du poste de relevage des eaux pluviales de l'avenue de Verdun à Limeil-Brévannes, et d'autre part de deux postes de refoulement construit dans le cadre des ZAC de Langevin à Alfortville et Ballastière Nord à Limeil-Brévannes.

BASSINS DE RÉTENTION

Ces ouvrages jouent le rôle de rétention et de régulation des eaux pluviales avant rejet au milieu naturel. Certains de ces bassins de retentions sont équipés d'ouvrages de prétraitement type déshuileurs-débourbeurs, séparateurs à hydrocarbures ou chambres à sable.

En 2020, le Territoire comptait 44 bassins de rétention d'eaux pluviales recensés, dont 35 ouvrages exploités en direct et 9 ouvrages en cours de rétrocession. En 2021, GPSEA a découvert un nouveau bassin sur la rue Saint Exupéry à Limeil-Brévannes, 5 bassins ont été rétrocédé à GPSEA à la suite des travaux d'aménagement de la ZAC Aimé Césaire à Bonneuil-sur-Marne, de la ZAC Paul Langevin à Alfortville et de ZAC de pointe du lac à Créteil.

Ces bassins doivent faire l'objet de vérifications, curages pour certains ou même de l'entretien des espaces verts pour ce qui concerne les bassins à ciel ouvert.

1.5. MISE À JOUR DU PATRIMOINE

La connaissance du patrimoine assainissement du Territoire est un élément important pour l'exploitation des ouvrages assainissement. Il évolue en fonction de :

- La réalisation des travaux sur les réseaux d'assainissement de la collectivité (réhabilitation, mise en séparatif, extensions de réseaux):
- La remise de nouveaux ouvrages à la collectivité dans le cadre d'opérations d'aménagement ou de construction;
- L'intégration de voies nouvelles au domaine public comprenant des ouvrages d'assainissement.

Le Système d'Information Géographique du Territoire recense les données du patrimoine assainissement. La mise à jour de ce système s'effectue par l'intégration au fil de l'eau des informations assainissement relevées sur le terrain par les prestataires et les agents de la direction de la Voirie, de l'Eau Potable et de l'Assainissement. Ces informations de terrain sont compilées par la direction de l'Observatoire. C'est au cours de l'année 2018 que la direction de la Voirie de l'Eau Potable et de l'Assainissement a démarré un vaste chantier de collecte et de recensement des données patrimoniales assainissement. Ce travail s'inscrit également dans la dynamique des prochaines évolutions réglementaires en la matière d'exploitation des réseaux enterrés. Le taux de collecte réalisé à ce jour est estimé à 70% sur l'ensemble du Territoire.

1.6. TRAVAIL D'HARMONISATION DES DONNÉES PATRIMONIALES

En 2018, le patrimoine réseau de GPSEA présentait une codification différenciée en fonction des communes, et du fait de divers origines des données. Un travail d'harmonisation a été réalisé sur les données existantes. Celles nouvellement collectées s'intègrent actuellement au patrimoine en suivant les nouvelles règles relatives à l'harmonisation. L'objectif de ce travail d'harmonisation est d'aboutir à une base de données regroupant l'ensemble des équipements et présentant une codification unique.

1.7. SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

PRÉSENTATION

Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) d'une agglomération fixe les orientations fondamentales des aménagements à moyen et à long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la collectivité. Il est constitué de l'ensemble des plans et textes qui décrivent, sur la base des zonages d'assainissement, l'organisation physique des équipements d'assainissement d'une collectivité (réseaux et stations). Ce zonage doit être soumis à enquête publique avant d'être approuvé en dernier ressort par l'assemblée délibérante.

SCHÉMAS EXISTANTS OU EN COURS D'ÉLABORATION SUR LE TERRITOIRE

GPSEA possède sur son territoire 4 schémas directeurs à différents niveaux de réalisation ou de révision :

- Alfortville : démarré en 2015, le Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé suivant 4 phases, et la dernière a été réalisé en 2018 ;
- Créteil : La phase 4 a été finalisée en 2019 ;
- Limeil-Brévannes : le SDA a été finalisé en 2017, le passage du zonage à l'enquête publique est à prévoir ;
- Communes de l'ex-Haut Val-de-Marne : le Schéma Directeur d'Assainissement a été rédigé en 2005 et une actualisation a été faite en 2010 ;
- Sur Bonneuil-sur-Marne enfin, la pré-étude nécessaire au Schéma Directeur d'Assainissement a été menée en 2019.

Ces études structurantes de la gestion des réseaux d'assainissement sur le territoire de GPSEA se réalisent en collaboration avec le Département du Val-de-Marne et l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le Département, du fait de l'interconnexion des réseaux d'assainissement du Territoire et des réseaux d'assainissement départementaux, et l'Agence de l'Eau participent au financement de ces études.

Le projet d'un Schéma directeur assainissement territorial permettra d'actualiser les informations les plus anciennes, de définir les priorités de travaux et des zones pertinentes pour la gestion à la source des eaux pluviales, ainsi que de prendre en compte le diagnostic permanent institué par l'arrêté du 21 juillet 2015.



INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. VOLUMES ASSUJETTIS À L'ÉPURATION

Les volumes indiqués ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement de 2015 à 2020.

	Volume assujettis en m³											
Communes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2015-2020					
Alfortville	2 189 662	2 108 536	2 205 007		2 198 192	2 205 740	4,61%					
Boissy-Saint-Léger	848 889	786 956	778 847	806 720	799 407	848 778	7,86%					
Bonneuil-sur-Marne	917 083	917 038	1 007 454	989 648	1 011 441	1 118 838	22,01%					
Chennevières-sur-Marne	969 399	922 229	924 534		922 819	979 217	6,18 %					
Créteil	5 234 034	5 212 124	5 090 006	5 215 321	5 198 477	5 369 637	3,02%					
La Queue-en-Brie	523 111	514 648	516 492	512 843	543 143	552 839	7,42%					
Le Plessis-Trévise	805 661	809 257	811 175	811 851	816 715	848 388	4,84%					
Limeil-Brévannes	1 210 464	1 129 069	1 256 380	1 300 635	1 369 574	1 231 869	9,10 %					
Mandres-les-Roses				219 738	213 964	226 235						
Marolles-en-Brie				232 198	232 160	261 455						
Noiseau	221 140	190 935	191 480	193 251	187 545	194 702	1,97 %					
Ormesson-sur-Marne	471 401	423 458	443 911	445 461	449 477	476 066	12,42 %					
Périgny-sur-Yerres				104 937	101 347	105 122						
Sucy-en-Brie	1722 073	1 428 760	1 517 549	1 476 672	1 364 858	1 387 573	-2,88%					
Villecresnes				514 296	537 567	537 432						

Tableau 5 : Évolution des volumes assujettis à la redevance assainissement

6000000

4000000

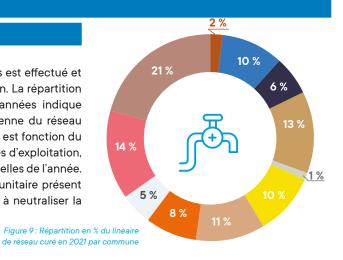
Alfortylle Boissy- Bonneuil- Chennevières- Créteil La Queure Le Plessis- Limeil- Mandres- St-Lager sur-Marne sur-Marne

Figure 8 : Évolution en m³ sur 5 ans des volumes assujettis par commune

2.2. CURAGE DES RÉSEAUX

D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES

Un entretien préventif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales est effectué et permet de diminuer les interventions ponctuelles de désobstruction. La répartition ci-dessous des interventions de curage sur les cinq dernières années indique un entretien constant des réseaux d'assainissement, 15% en moyenne du réseau d'assainissement fait l'objet d'un curage. Le choix du réseau à curer est fonction du taux d'encrassement observé dans le collecteur, des problématiques d'exploitation, ainsi que les réseaux prévus au programme des Inspections Télévisuelles de l'année. L'année 2021 est marquée par une absence de curage du réseau unitaire présent sur la commune d'Alfortville, ce point s'explique par la complexité à neutraliser la circulation des véhicules sur les secteurs concernés.



Linéaire de curage en ml												
		2018		2019			2020				2021	
Communes	Réseau EU	Réseau EP	Réseau UN									
Alfortville			2 419			2 270	2 522	104	20	2 587,1		
Boissy-Saint-Léger	3 626	3 897		9 653	15 543		5 653	4 921		5 374,6	6 120,1	
Bonneuil-sur-Marne	2 072	2 072		4 932	3 838		4361	4 033		3 761,2	3 636,0	
Chennevières-sur-Marne	4 103	3 760		7 895	9 006		7 092	8 437		7 007,7	8 586,5	
Créteil	10 678	8 408		11 833	4 366		16 053	10 059		890,5	779,5	
La Queue-en-Brie	3 851	3 897		5 407	5 856		6 544	6 014		5 643,5	5 989,8	
Le Plessis-Trévise	3 516	3 677		7 424	6 768		5 571	5 243		6 635,8	6 361,7	
Limeil-Brévannes	13 655	13 655		5 072	5 813		6 290	5 645		4 586,8	4 505,7	
Noiseau	2 772	2 608		3 422	1 386		1 949	2 202		2 824,6	3 158,7	
Ormesson-sur-Marne	3 395	2 337		5 584	4 235		9 179	7 279		10 130,0	6 317,2	
Sucy-en-Brie	5 379	3 198		10 116	11 331		9 881	11 542		10 982,2	14 568,1	
Total	53 047	47 509	2 419	71 338	68 142	2 270	75 096	65 480	20	60 423,9	60 023,2	

Tableau 6 : Linéaire de curage sur chaque commune

2.3. INTERVENTIONS SUR LES POSTES DE RELEVAGE

Chaque poste de relevage fait l'objet de 3 types de maintenance :

LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Elle est réalisée suivant un planning défini entre le prestataire et le service assainissement, et dont les prestations s'échelonnent sur quatre visites préventives dans l'année. Chaque visite préventive faisant l'objet de contrôle spécifiques sur chaque poste de relevage tel que présenté ci-dessous. Les prestations du premier et troisième trimestre sont identiques et celles des troisième et quatrième trimestre diffèrent par le contrôle de la conformité des armoires électriques réalisé sur chaque poste de relevage au quatrième trimestre. Ce contrôle réglementaire est un élément majeur pour maintenir le bon fonctionnement des postes de relevage. Les levées de non-conformité décelées au cours des visites préventives sont traitées au fur et à mesure de leur repérage. Le tableau ci-dessous représente les prestations réalisées trimestriellement sur l'ensemble des postes de relevage du territoire.

Visite préventive du premier et troisième trimestre

Armoire électrique et de commande

- La vérification de la tôlerie et du montage des armoires et de tous les matériels contenus dans les armoires
- La vérification du fonctionnement global des équipements et des matériels de protection électriques
- La vérification et contrôle des organes de commande (automatismes, régulation,...) du poste, des équipements de mesures et du bon fonctionnement des voyants lumineux
- La vérification des équipements de métrologie (poires, sonde piézométrique, sonde US...)
- Des vérifications diverses (piles, batteries, onduleur, lignes téléphoniques,...)
- Le nettoyage et dépoussiérage intérieur et extérieur de l'armoire
- La remise de fiches mensuelles d'entretien (une par site sous 15 (quinze) jours avec établissement des fiches anomalies et devis pour réparations éventuelles.

Télétransmetteur

- Entrées courant : vérification avec un étalon de courant
- Sortie transmetteur : mesure du signal avec un multimètre de précision et comparaison à la valeur affichée localement.

Curage trimestriel des ouvrages

- Ecrémage des flottants
- Nettoyage
- Hydrocurage des ouvrages d'eaux pluviales et chambres de dessablement
- Evacuation et le traitement des boues vers un centre de traitement des déchets agréé.

Visite préventive du deuxième et quatrième trimestre

Armoire électrique et de commande

Ce prix rémunère la révision sur site de l'armoire électrique et de commande et comprend notamment :

- Le contrôle du bon fonctionnement des voyants lumineux
- Le contrôle des fusibles, des relais, des contacteurs, des défauts d'isolement..
- Le contrôle des organes de commande (automatismes, régulation,...) du poste
- La vérification de la programmation des organes de commande avec le respect des consignes établies
- Le nettoyage et dépoussiérage intérieur et extérieur de l'armoire
- Le diagnostic complet des armoires sur les non-conformités à la réglementation, sécurité des personnes et fiabilité des installations ainsi que la vérification annuelle et mesure de la terre et de la charge de chaque phase

Révision site sur pompe

- Le nettoyage de la pompe, le contrôle de l'état de la carcasse de la pompe et le contrôle de l'isolement du moteur ; ces opérations devront avoir lieu après le nettoyage impératif du poste de relèvement
- Le contrôle des pièces d'usure (joints, roues, câble,...) ainsi que l'état des clapets et le remplacement des joints sur site
- Le nettoyage et le contrôle du bon fonctionnement du dispositif de régulation de la pompe
- La remise en service de la pompe et la réalisation des essais de fonctionnement
- La rédaction d'un rapport de visite, remis sous 15 jours avec le bilan complet de fonctionnement de la pompe et les préconisations en terme d'entretien préventif ou curatif à prévoir.

Entretien électromécanique

- La vérification des parties hydrauliques
- Le contrôle des vannes et clapets
- Le fonctionnement du report des alarmes et l'isolement des moteurs

Métrologie

- Les mesures de hauteur piézométrique avec vérification du capteur
- Les mesures de hauteurs par ultrasons avec vérification du capteur
- Le contrôle des mesures de niveau de poire avec vérification du déclenchement et de la position altimétrique

Curage trimestriel des ouvrages

- Ecrémage des flottants
- Nettoyage,
- Hydrocurage des ouvrages d'eaux pluviales et chambres de dessablement
- Evacuation et le traitement des boues vers un centre de traitement des déchets agréé.

Contrôles réglementaires

- Réalisation d'un contrôle réglementaire électrique des équipements du poste par un organisme agrée
- Réalisation d'un contrôle réglementaire levage des équipes du poste par un organisme agrée

UNE MAINTENANCE CURATIVE

De nombreuses interventions curatives ont été effectuées sur les postes de relevage du territoire. Il s'agit notamment du changement des régulateurs de niveaux, remplacement des pompes ou des câbles des électropompes, nettoyages de pompes. Le système de télésurveillance installé sur les postes de relevage a permis de gérer les pannes électromécaniques et/ou défauts électriques (EDF, etc.) afin de prévenir des débordements et autres dysfonctionnements (odeurs, refoulements, etc.).

BILAN 2021 DES INTERVENTIONS SUR LES POSTES DE RELEVAGE

	Maintenances									
	2017		2018		2019		2020		2021	
Communes	Préventives	Curatives	Préventives	Curatives	Préventives	Curatives	Préventives	Curatives	Préventives	
Alfortville	28	21	24	15	31	9	26	12	18	2
Boissy-Saint-Léger	23	10	43	10	25	6	8	8	24	14
Bonneuil-sur-Marne	72	21	72	7	87	8	66	12	28	18
Chennevières-sur- Marne	15	11	21	16	18	16	4	22	16	19
Créteil	223	5	228	29	248	28	202	6	80	12
La Queue-en-Brie	3	1	5	1	8	0	2	1	8	4
Le Plessis-Trévise	70	23	79	16	70	17	21	30	52	28
Limeil-Brévannes	120	5	120	1	129	1	102	7	19	6
Ormesson-sur-Marne	26	5	20	7	19	6	6	4	22	7
Sucy-en-Brie	13	4	35	7	29	11	8	9	28	21
Total	593	106	647	109	664	102	445	111	295	131

Tableau 7: Maintenance des postes de relevages

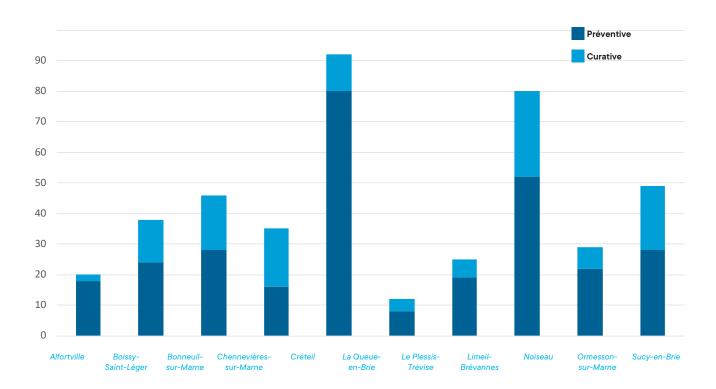


Figure 9 : Répartition de la maintenance préventive et curative par commune

2.4. INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

En 2021, plusieurs interventions sur le terrain ont été réalisées afin de vérifier l'état des grilles et des tampons ainsi que les interventions de désobstruction des réseaux d'assainissement et des branchements particuliers.

Le Territoire dispose depuis 2016 d'une astreinte assainissement. Cette astreinte opérationnelle rattachée à l'astreinte décisionnelle du Territoire repose sur une équipe de techniciens, et fonctionne dans la semaine en dehors des horaires de travail, le week-end et jours fériés. Elle a pour mission d'analyser le niveau d'urgence et le besoin d'intervention sur le réseau d'assainissement. Selon les situations, l'équipe d'astreinte peut intervenir elle-même sur site ou mobiliser un prestataire de service. 186 interventions d'urgences ont été traitées par le service assainissement en 2021.

	2018		2019		2020		2021					
Communes	Désob- structions	Petits travaux	Interventions d'urgence									
Alfortville	15	5	3	42	5	10	53	9	10	43	8	31
Boissy-Saint-Léger	14	6	4	33	6	6	32	3	6	12	6	18
Bonneuil-sur-Marne	4	1	0	6	2	0	6	1	3	11	4	6
Chennevières- sur-Marne	4	9	2	24	12	2	33	14	8	22	9	29
Créteil	120	8	90	125	10	85	77	24	22	72	43	11
La Queue-en-Brie	8	10	1	17	20	1	22	15	13	21	14	15
Le Plessis-Trévise	15	20	2	44	40	2	35	5	2	35	4	14
Limeil-Brévannes	45	15	7	30	25	6	69	12	20	17	11	13
Noiseau	5	5	0	10	8	0	6	2	2	4	2	0
Ormesson- sur-Marne	19	10	2	28	15	1	17	7	6	12	3	11
Sucy-en-Brie	18	35	3	47	45	1	59	16	13	50	6	38
Total	267	124	114	406	188	114	409	108	105	299	110	186

Tableau 8 : Interventions sur les réseaux d'assainissement

140 Désobstructions Petits travaux 120 Interventions d'urgences 100 80 60 40 20 0 Alfortville Créteil Sucy-en-Brie Saint-Léger sur-Marne sur-Marne en-Brie sur-Marne

Figure 10 : Répartition des interventions 2021 par commune

2.5. DÉRATISATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la compétence assainissement, le Territoire assure en coordination avec le département, les villes, les syndics la dératisation des réseaux d'assainissement. Les réseaux d'assainissement de chaque commune font l'objet de 2 campagnes de dératisation. Ces campagnes consistent en la disposition de produits raticides à l'intérieur des regards d'assainissement, au suivi des consommations des produits par les rats et, au besoin, à l'ajout de produits. En dehors de ces campagnes, les réseaux d'assainissement du Territoire ont également fait l'objet d'une dératisation ponctuelle. Les campagnes de traitement et de dératisation ponctuelles sont disponibles en **annexe 3**

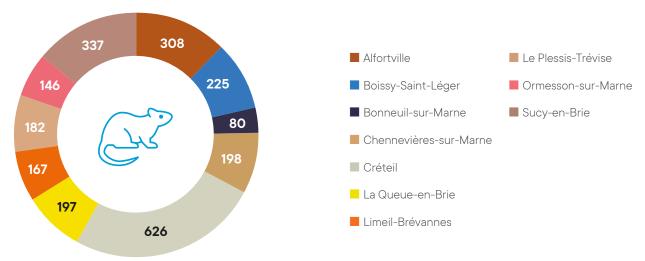


Figure 11: Répartition des interventions de dératisations par communes

2.6. INSPECTIONS TÉLÉVISÉES

Les inspections télévisées des réseaux d'assainissement permettent de réaliser un diagnostic structurel du réseau inspecté. C'est ainsi que le service assainissement réalise les inspections télévisées en prévision des travaux de voirie et lorsque le réseau d'assainissement présente des problèmes d'écoulement des eaux. Le linéaire d'ITV réalisé en 2020 est en nette baisse par rapport à 2019, et reste cependant stable par rapport à 2018 et 2017. En effet, la période de confinement lié au COVID 19 et les suspicions liées à présence ou non du virus dans les eaux usées à la sortie du confinement, ont fortement perturbé cette activité. Le tableau ci-dessous présente la répartition du linéaire d'inspection télévisé par commune. Ces prestations ont été réalisées par le groupement d'entreprises Lyonnaise des Eaux /CIG.

Tableau 9 : Inspections télévisées des réseaux

Linéaire d'inspections télévisées en ml								
Communes	2017	2018	2019	2020	2021			
Alfortville	571	460,93	833,59	14,8	1708,07			
Boissy-Saint-Léger	2033	422,49	3453,3	683,13	2509,63			
Bonneuil-sur-Marne	787	698,75	5119,23	1446,5	1636,2			
Chennevières-sur-Marne	1566	105	3271,75	4242,18	4723,18			
Créteil	2075	3766,65	2181,48	1490,5	1670			
La Queue-en-Brie	1085	1655,61	689,2	1057,5	1132,35			
Le Plessis-Trévise	5013	1718,84	3192,63	90,4	125,5			
Limeil-Brévannes	1506	101	622,6	36,4	5877,7			
Noiseau	178	0	300,9	0	1160,3			
Ormesson-sur-Marne	35	146,26	1050,72	6630,15	6724,15			
Sucy-en-Brie	2687,5	3422,89	876,74	78,2	630,26			
Total	17 536,50	12 498,42	21 592,14	15 769,76	27 897,34			
Proportion par rapport linéaire total de réseau	2 %	1%	2 %	2 %	3 %			

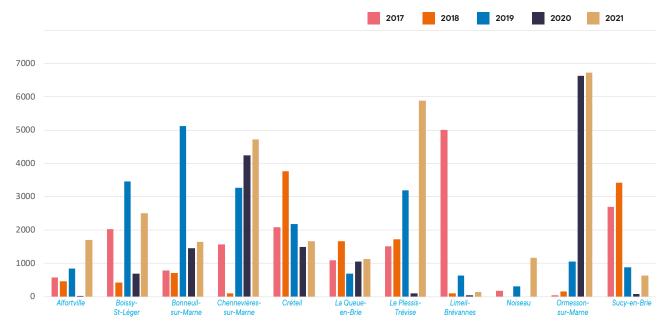


Figure 12 : Linéaire d'ITV réalisés par commune

2.7. DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En 2021, 104 demandes de raccordement ont été autorisées sur le Territoire. Ce chiffre présente une forte hausse par rapport aux quatre dernières années. Il témoigne de la dynamique du territoire en matière de construction immobilière. Cette hausse est particulièrement marquée sur les communes de Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie, et Boissy-Saint-Léger. Il est à noter une baisse des demandes de raccordement sur la commune de Bonneuil-sur-Marne et une constance sur les autres communes.

Les demandes de branchement au réseau d'assainissement sont réparties comme suit :

	Demandes de raccordement								
Communes	2017	2018	2019	2020	2021				
Alfortville	17	9	12	8	8				
Boissy-Saint-Léger	7	6	5	9	11				
Bonneuil-sur-Marne	10	4	9	6	2				
Chennevières-sur-Marne	10	7	11	3	14				
Créteil	10	12	8	10	12				
La Queue-en-Brie	0	3	3	0	3				
Le Plessis-Trévise	1	1	7	10	10				
Limeil-Brévannes	7	9	7	12	9				
Noiseau	1	3	1	3	4				
Ormesson-sur-Marne	2	7	5	4	12				
Sucy-en-Brie	10	7	11	9	19				
Total	75	68	79	74	104				

Tableau 10 : Demandes de raccordement au réseau d'assainissement

Le pétitionnairew d'une demande de raccordement reverse à la collectivité une Participation pour l'Assainissement Collectif, taxe liée au raccordement effectif au réseau. La délibération du Territoire n° CT2016.10/181-19 du 14 décembre 2016 fixe à 12,61 € par mètre carré de surface créée ou branchée. Les recettes générées par la Participation pour l'Assainissement Collectif, sont détaillées dans la seconde partie du présent rapport.

2.8. REJET DES EAUX D'EXHAURES

Au cours de l'année 2021, 2 demandes de rejet des eaux d'exhaures ont été instruites par le service assainissement. La mise en place d'une autorisation de rejet des eaux d'exhaures impose la prise en compte par le pétitionnaire des prescriptions des entités constituant la chaîne de traitement des eaux, à savoir : GPSEA pour la partie collecte, le département pour la partie transport et le SIAAP pour la partie traitement.

Communes	2018	2019	2020	2021
Alfortville	1	4	0	0
Boissy-Saint-Léger	0	0	0	0
Bonneuil-sur-Marne	1	0	0	0
Chennevières-sur-Marne	0	0	0	0
Créteil	1	2	1	1
La Queue-en-Brie	3	3	0	0
Le Plessis-Trévise	1	1	0	0
Limeil-Brévannes	0	0	0	0
Noiseau	0	0	0	0
Ormesson-sur-Marne	0	0	0	0
Sucy-en-Brie	3	0	0	1
Total	10	10	1	2

Tableau 11 : Demandes de rejet des eaux d'exhaures

2.9. INSTRUCTION DU VOLET ASSAINISSEMENT DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2021, le Territoire a émis 673 avis sur le volet assainissement des autorisations d'urbanisme. Il est important de noter que les autorisations d'urbanisme sur les communes de Noiseau et Ormesson-sur-Marne sont en partie instruites par la Direction Départementale des Territoires.

Ces consultations se répartissent par commune de la façon suivante :

Commune	2018	2019	2020	2021	Proportions 2021
Alfortville	57	49	97	102	15,2 %
Boissy-Saint-Léger	23	15	24	18	2,7 %
Bonneuil-sur-Marne	30	31	19	34	5,1%
Chennevières-sur-Marne	40	28	12	49	7,3 %
Créteil	86	53	76	107	15,9 %
La Queue-en-Brie	15	13	27	39	5,8 %
Le Plessis-Trévise	47	37	30	68	10,1%
Limeil-Brévannes	66	58	53	67	10 %
Noiseau	8	3	2	29	4,3 %
Ormesson-sur-Marne	37	41	20	46	6,8 %
Sucy-en-Brie	112	92	62	114	16,9 %
Total	521	420	422	673	

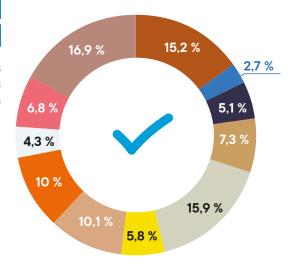


Figure 13: Répartition 2021 par commune des avis sur des autorisations d'urbanisme

Tableau 12 : Répartition des avis sur les autorisations d'urbanisme

Une hausse est constatée sur toutes les communes du territoire à l'exception de la commune de Boissy-Saint-Léger. Les avis d'urbanisme devraient avoir une tendance évolutive similaire à celle des demandes de raccordement, il est cependant important de noter le décalage entre la période de délivrance d'une autorisation de raccordement et celle du raccordement au réseau d'assainissement.

La moitié des projets a fait l'objet de prescriptions spécifiques liées à l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Marne confluence. L'objectif recherché est la maîtrise du ruissellement, en appliquant notamment la gestion à la parcelle des pluies courantes.

2.10. CONSULTATION POUR DÉCLARATION DES TRAVAUX (DT), DÉCLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX (DICT) ET AVIS DE TRAVAUX URGENTS (ATU)

En 2021, le service assainissement a instruit 5815 déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT), soit 484 demandes en plus par rapport à 2020. A noter que la baisse observée en 2020 était sans doute liée à l'arrêt des chantiers pendant la période de confinement lors de la crise sanitaire du COVID 19.

	SYNTHÈSE ACTIVITÉ EXPLOITANT									
	DOCUMENTS REÇUS									
Type documents	Site	Manuel	Mail XML	Fax/Courrier/Mail	Total Docs reçus					
DT	801	0	447	13	1 261					
DT-DICT	1 061	0	1 281	9	2 351					
DICT	1 147	0	346	3	1 496					
ATU	186	0	432	2	620					
LR	0	0	0	0	0					
AUTRE	7	0	0	9	16					
Totaux 2020	3 202	0	2 506	36	5 744					

RÉPONSES ENVOYÉES									
Type documents	Concerné	Demande incomplète	Non concerne MI En co		Total envoyés				
Récépissé DT	1 272	0	3	0	1 275				
Récépissé DT-DICT	2 386	0	8	0	2 394				
Récépissé DICT	1 505	0	4	0	1 509				
Récépissé ATU	620	0	1	0	621				
AUTRE	14	0	2	0	16				
Totaux	5 797	0	18	0	5 815				

Tableau 13 : Synthèse des demandes traitées en 2021

Le nouveau cadre réglementaire DT-DICT, mis en œuvre pour prévenir les accidents et incidents sur les chantiers à proximité des réseaux, redéfinit les obligations des exploitants. Les propriétaires d'ouvrages ou leurs délégataires sont davantage responsabilisés et incités à améliorer la qualité des informations transmises aux déclarants en veillant à ne pas négliger la phase projet. Ce cadre règlementaire fixe également les délais de traitement des demandes :

Rappel délais règlementaires (en jours ouvrés)						
	Dématérialisé Non dématéria					
DT	9	15				
DICT	7	9				

À ce jour, les délais moyens de traitement des demandes par le prestataire de GPSEA est de 2 jours quelle que soit la demande et le moyen utilisé pour celle-ci ; 4 dossiers ont tout de même été instruits hors délais.

2.11. CONTRÔLES DE CONFORMITÉ

Ces contrôles sont effectués principalement à la demande des études notariales et des agences immobilières, ces dernières exigent la présence d'une attestation de conformité assainissement dans les actes de vente immobilière.

Sur le secteur de l'ex Haut Val-de-Marne, depuis 2014, les conformités assainissement étaient réalisées en régie par le service assainissement. Compte tenu de la demande croissance nombre de contrôles de conformité depuis 2017, et dans un souci de répondre à la demande des usagers dans les meilleurs délais, le territoire a fait le choix d'externaliser cette prestation dans le courant du mois de 2020. Cette externalisation a également été l'occasion d'harmoniser le dispositif sur l'ensemble du territoire.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des contrôles sur les cinq dernières années et par commune.

Communes	2017	2018	2019	2020	2021
Alfortville	NC	127	287	280	416
Boissy-Saint-Léger	53	83	93	142	212
Bonneuil-sur-Marne	NC	32	61	50	100
Chennevières-sur-Marne	70	126	142	224	364
Créteil	245	419	538	436	661
La Queue-en-Brie	104	110	166	146	184
Le Plessis-Trévise	56	102	142	189	295
Limeil-Brévannes	NC	122	228	266	327
Noiseau	34	48	40	63	91
Ormesson-sur-Marne	106	158	194	145	178
Sucy-en-Brie	173	236	244	376	444
Total	841	1 563	2 135	2 317	3272

Tableau 17 : Contrôles de conformité

Des campagnes de contrôles de conformité sont également indispensables sur des secteurs sujets aux inondations, et constituent également une donnée d'entrée pour les travaux de voirie et d'assainissement.

GPSEA a ainsi réalisé des contrôles de conformité sur différents secteurs dont le Grand Val à Sucy-en-Brie, le quartier Vilmorin à Limeil-Brévannes, la rue du Moulin Bateau à Sucy-en-Brie, la rue Edouard Branly à Chennevières-sur-Marne.

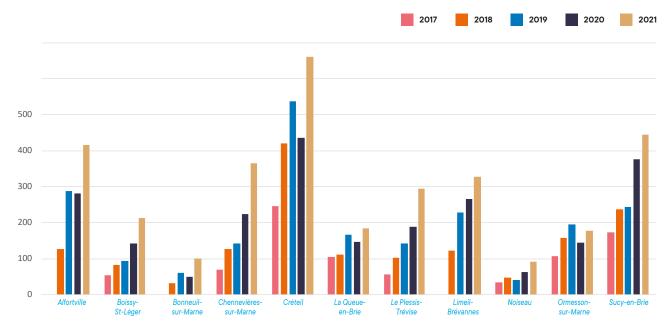


Figure 14 : Répartition par commune des contrôles de conformité

CHAPITRE 3

TARIFICATION

NB: les données de ce chapitre sont issues du compte administratif 2020

3.1. REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

La redevance d'assainissement s'appuie sur la consommation d'eau potable, à laquelle s'applique un taux fixé par le Conseil de Territoire.

Par délibération n°CT2017.5/083-4 du 28 septembre 2017, les tarifs des redevances (par m³ consommé) sont harmonisés pour chaque ville au tarif de 0,515€HT / m³ à compter du 1er janvier 2018.

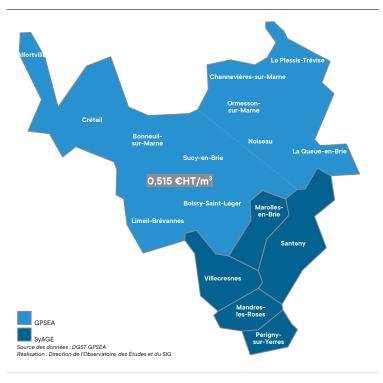


Figure 15 : Taux de redevance 2021

En 2021, le montant des recettes liées à la facturation du service d'assainissement aux abonnés, pour la redevance d'assainissement collectif, s'élevait à 6 880 630,28 €.

3.2. CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

Par décision n°DC2020/318 du 29 mai 2020, GPSEA a donné la possibilité aux habitants de faire réaliser les contrôles de conformités à des diagnostiqueurs privés, et ne réalise plus directement ces opérations.

Les diagnostics réalisés sont ensuite contrôlés par les services de GPSEA qui délivrent les attestations de conformité. Il n'y a plus de recettes sur ces opérations.



3.3. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'harmonisation des tarifs de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) a été instituée par délibération du Conseil de territoire du 14 décembre 2016. Le taux est établi par référence à la surface du plancher de la construction. Le tarif unitaire est de 12,61€ TTC/m².

En 2021, le montant de ces recettes s'élevait à **861 255,82 €**

CHAPITRE 4

COMPTE-RENDU FINANCIER

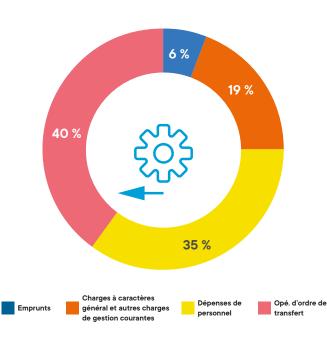
4.1. DÉPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élevaient à **5 609 852,30 €** répartis comme suit

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 s'élevaient à 6 694 469,18€.



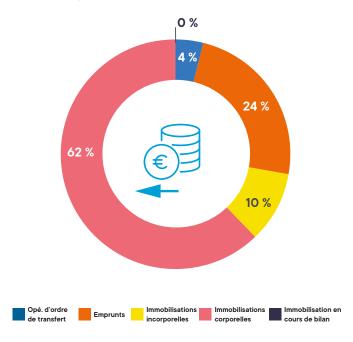


Figure 16 : Répartition en % des dépenses de fonctionnement

Figure 17 : Répartition en % des dépenses d'investissement

4.2. RECETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élevaient à 8 192 294,64€.

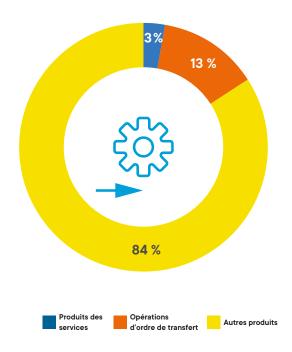


Figure 18 : Répartition en % des recettes de fonctionnement

SECTION D'INVESTISSEMENT

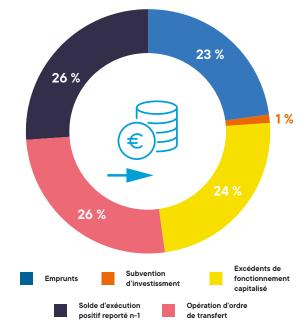


Figure 19 : Répartition en % des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de l'exercice 2021 s'élevaient à 8 588 542,14 €

CHAPITRE 5

INDICATEUR DE PERFORMANCE

5.1. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Critères	Nombre de points possibles	Réalisation de l'action GPSEA
Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, etc.) et les points d'autosurveillance du réseau	10	8
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux	5	5
L'obtention des 15 points précédents pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants		12
Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	10	8
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (points si plus de 50% du linéaire renseigné)	1 à 5	3
Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux	5	3
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (points si plus de 50% du linéaire renseigné)	10	6
L'obtention de 40 points sur les indices précédents (existence et la mise à jour du plan du réseau) est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants		20
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (points si plus de 50% du linéaire renseigné)	10 à 15	11
Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, etc.)	10	8
Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants	10	4
Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	10	NC
Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, etc.) pour chaque tronçon	10	7
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	10	5
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	5
Total	120	81

Tableau 15 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

CHAPITRE 6

BILAN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE

Grand Paris Sud Est Avenir réalise des travaux de remise en état des réseaux avec la reprise en tranchée ouverte, le gainage ou le chemisage des canalisations. Le service Eau-Assainissement-Voirie programme et suit la bonne exécution des opérations, en concertation étroite avec les villes en charge de la compétence voirie.

Ville	Localisation	Nature travaux	Montant travaux € TTC
Alfortville	Rue de Dijon	Reprise du réseau EU	108 674,05 €
Allortville	Boulevard Carnot	Reprise des réseaux	295 800 €
Daisey Caint Lánes	Rue de Marolles	Reprise du réseau EU	337 403,16 €
Boissy-Saint-Léger	Haie Griselle	Pose d'un séparateur à hydrocarbures	195 544,82 €
Bonneuil-sur-Marne	Rue Pablo Neruda	Réhabilitation du réseau d'assainissement	77 968,82 €
bonneuii-sur-marne	Rue des Aunettes	Reprise du réseau EP	34 314,41 €
Créteil	Chemin des Bassins / Rue Le Corbusier	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	90 241,73 €
	Avenue Paul Casalis	Réhabilitation du réseau d'assainissement	360 585,89 €
	Rue des Clématites	Reprise du réseau EU	119 764,44 €
	Rue des Bordes	Reprise des réseaux	285 161,56 €
	Rue Gustave Eiffel		
La Queue-en-Brie	Rue de la Provence		31 083,16 €
La Queue-en-brie	Rue de Bretagne	Denvise de terranene et eveleire	
	Rue de Paris	Reprise de tampons et avaloirs	
	Avenue Georges Pompidou		
	Rue Charles Pathé		
	Rue Parmentier	Devoiement du réseau EP	311 649,88 €
	Avenue de Verdun	Création d'une pompe de relevage	94 283,68 €
Limeil-Brévannes	Rue Albert Garry	Création du reseau EU	297 567,43 €
	Rue Antoine de Saint-Exupéry	Reprise des réseaux	246 398,15 €
	Angle Division Leclerc / Deux Clochers	Devoiement du réseau EU	125 306,12 €
Sucy-en-Brie	Rue des Rampart	Reprise des réseaux	126 678,70 €

Tableau 16 : Bilan des principaux travaux 2021

CHAPITRE 7

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 ET PERSPECTIVES 2022

7.1. QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

- Le démarrage de la mise en œuvre des actions issues des études tripartites (GPSEA, Département, SIAAP) : ces travaux s'inscrivent dans la dynamique de préparation des Jeux Olympiques 2024, organisés par la ville de Paris, initiée par les acteurs de l'eau et de l'assainissement en région parisienne.
- Le lancement des premiers jalons du règlement d'assainissement territorial.
- La passation d'un marché public pour l'acquisition d'un camion hydrocureur pour la régie assainissement de Créteil..
- La mise en place d'une convention cadre de financement de la mise en conformité des branchements particuliers, avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- La finalisation des travaux de réorganisation du service assainissement.

7.2. LES PERSPECTIVES 2022

La perspective des Jeux Olympiques 2024 ainsi que l'objectif de permettre aux administrés de se baigner dans la Seine et la Marne sont au cœur des projets entrepris par le service en 2021 et structureront son activité pour l'année 2022.

Le déploiement opérationnel du Plan d'actions baignade (2019) avec pour support des études tripartites (Territoire, Département, SIAAP) identifiant les bassins d'interventions prioritaires et le plan d'intervention afférent constitue un fil rouge des activités du Territoire en matière d'assainissement.

Le Territoire, par le biais de sa politique de travaux, intervient directement via des opérations de requalification de voirie ou de mise en conformité des branchements sur le domaine public.

Parallèlement, une politique de sensibilisation des habitants, entreprises et bailleurs est menée afin de les inciter à procéder à la mise en conformité des branchements privatifs.

A cette fin, la collectivité se mobilise pour porter à leur connaissance les dispositifs mis en place, notamment la convention de mandat conclue avec l'AESN en 2020 leur permettant de faire subventionner les travaux à venir sur les branchements privatifs.

La réalisation des travaux s'accompagne de l'élaboration d'un document-cadre, à savoir le schéma Directeur de l'Assainissement Territorial (SDAT) qui constituera un point d'étape important sur lequel le service concentrera une partie de son activité. Il fixera les orientations fondamentales des aménagements à moyen et à long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement de la collectivité. Les études précédemment réalisées alimenteront la rédaction de ce SDAT.

En parallèle, la finalisation du règlement d'assainissement territorial avec pour objectif une harmonisation des usages à l'échelle du Territoire se poursuit.

Enfin, l'année 2022 verra le lancement de plusieurs marchés importants pour l'activité du service Assainissement :

- Un marché accord cadres multi-attributaires pour la réalisation des travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement du territoire.
- D'un marché expérimental de la mise en conformité des particuliers via la maîtrise d'ouvrage public sur le domaine privé

.

FACTURES TYPES AU 120 m³

Commune	Quantité	P.U € HT	Boissy- Saint-Léger	P.U € HT	Bonneuil- sur-Marne
Distribution de l'eau			171,79 €		163,79 €
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France	4 semestres	6,78	27,12 €		
Part Suez Eau France	1 année				
Part VEOLIA (abonnement)	1 année			25.59	25,59 €
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France	120 m ³	1,1606	139,27 €		
Part VEOLIA	30 m ³			0.6234	18,70 €
Part SMAEP	90 m ³			1,2467	112,20 €
Part Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m³	0,0450	5,40 €	0,0608	7,30 €
Collecte et traitement des Eaux Usées			266,96 €		263,60 €
Part SIAAP	120 m³	1,1470	137,64 €	1,1190	134,28 €
Part Département Haut Val de Marne	120 m ³	0,56	67,52 €	0,56	67,52 €
Part Grand Paris Sud Est Avenir	120 m ³	0,52	61,80 €	0,52	61,80 €
Part Suez Eau France Transport et Collecte	120 m ³				
Part SyAGE	120 m³				
Organisme Publics			74,04 €		70,13 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m ³				
Lutte contre la pollution	120 m³	0,42	50,40 €	0,38	45,60 €
Voies Navigables de France	120 m ³	0,01	1,44 €	0,01	1,44 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m ³	0,19	22,20 €	0,19	22,20 €
Soutien d'étiage	120 m³			0,01	0,89
Total HT			512,80 €		497,52 €
Total TTC			554,01 €		537,75 €
Prix de l'eau au m³ (€ TTC)			4,62 €		4,48 €
Prix de l'eau au m³ (sans la part ASS) TTC			1,97 €		1,86 €

Commune	Quantité	P.U € HT	Créteil	P.U € HT	Limeil- Brévannes
Distribution de l'eau			170,22 €		205,26 €
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France	4 semestres	2,03	8,12 €		
Part Suez Eau France	1 année			29,32	29,32 €
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France	120 m ³	1,31	156,70 €	1,42	170,54 €
Part VEOLIA	30 m ³				
Part SMAEP	90 m³				
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie	120 m ³	0,05	5,40 €	0,05	5,40 €
Collecte et traitement des Eaux Usées			266,96 €		266,96 €
Part SIAAP	120 m ³	1,15	137,64 €	1,15	137,64 €
Part Département Haut Val de Marne	120 m ³	0,56	67,52 €	0,56	67,52 €
Part Grand Paris Sud Est Avenir	120 m ³	0,52	61,80 €	0,52	61,80 €
Part Suez Eau France Transport et Collecte	120 m ³				
Part SyAGE	120 m ³				
Organisme Publics			69,24 €		69,24 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m ³				
Lutte contre la pollution	120 m³	0,38	45,60 €	0,38	45,60 €
Voies Navigables de France	120 m³	0,01	1,44 €	0,01	1,44 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m³	0,19	22,20 €	0,19	22,20 €
Soutien d'étiage	120 m³				
Total HT			506,42 €		541,47 €
Total TTC			547,30 €		584,26 €
Prix de l'eau au m³ (€ TTC)			4,56 €		4,87 €
Prix de l'eau au m³ (sans la part ASS) TTC			1,91 €		2,22 €
			Mandres-		Marolles-

Commune	Quantité	P.U € HT	Mandres- les-Roses	P.U € HT	Marolles- en-Brie
Distribution de l'eau			250,24 €		209,93 €
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France	4 semestres			11,38	45,52 €
Part Suez Eau France	1 année	41,32	41,32 €		
Part VEOLIA (abonnement)	1 année				
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France	120 m³	1,70	203,52 €	1,33	159,01 €
Part VEOLIA	30 m ³				
Part SMAEP	90 m³				
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie	120 m³	0,05	5,40 €	0,05	5,40 €
Collecte et traitement des Eaux Usées			300,12 €		300,12 €
Part SIAAP	120 m³	1,15	137,64 €	1,15	137,64 €
Part Département Haut Val de Marne	120 m³				
Part Grand Paris Sud Est Avenir	120 m³				
Part Suez Eau France Transport et Collecte	120 m³	0,36	43,68 €	0,36	43,68 €
Part SyAGE	120 m³	0,99	118,80 €	0,99	118,80 €
Organisme Publics			74,04 €		74,04 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m³				
Lutte contre la pollution	120 m³	0,42	50,40 €	0,42	50,40 €
Voies Navigables de France	120 m³	0,01	1,44 €	0,01	1,44 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m³	0,19	22,20 €	0,19	22,20 €
Soutien d'étiage	120 m³				
Total HT			624,40 €		584,09 €
Total TTC			673,25 €		630,72 €
Prix de l'eau au m³ (€ TTC)			5,61€		5,26€
Prix de l'eau au m³ (sans part ASS) TTC			2,66 €		2,30 €

Commune	Quantité	P.U € HT	Noiseau	P.U € HT	Ormesson- sur-Marne
Distribution de l'eau			190,73 €		190,73 €
ABONNEMENT					
Part VEOLIA (abonnement)	1 année				
CONSOMMATION		25,00	25,00€	25,00	25,00 €
Part Suez Eau France	120 m³				
Part VEOLIA	120 m³				
Part SMAEP	120 m³	1,34	160,33 €	1,34	160,33 e
Part SEDIF	120 m³				
Part communale	120 m ³				
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie	120 m ³	0,05	5,40 €	0,05	5,40 €
Collecte et traitement des Eaux Usées			266,96 €		266,96 €
Part SIAAP	120 m³	1,15	137,64 €	1,15	137,64 €
Part Département Haut Val de Marne	120 m³	0,56	67,52 €	0,56	67,52 €
Part Grand Paris Sud Est Avenir	120 m³	0,52	61,80 €	0,52	61,80 €
Part Suez Eau France Transport et Collecte	120 m³				
Part SyAGE	120 m³				
Part communale	120 m³		69,24 e		69,24 €
Organisme Publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m³	0,38	45,60 e	0,38	45,60 €
Lutte contre la pollution	120 m³	0,01	1,44 €	0,01	1,44 €
Voies Navigables de France	120 m³	0,19	22,20 €	0,19	22,20 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m ³				
Soutien d'étiage	120 m ³				
Total HT			526,94 €		526,94 €
Total TTC			568,93 €		568,93 €
Prix de l'eau au m³ (€ TTC)			4,74 €		4,74 €

Commune	Quantité	P.U € HT	Perigny-sur- Yerres	P.U € HT	Sucy-en-Brie
Distribution de l'eau			245,93 €		247,82 €
ABONNEMENT					
Part VEOLIA	1 année	11,52	46,08	12,52	50,08
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France	120 m ³				
Part VEOLIA	120 m ³				
Part SMAEP	120 m ³	1,62	194,45 €	1,60	192,34 €
Part SEDIF	120 m ³				
Part communale	120 m³				
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie	120 m ³	0,05	5,40 €	0,05	5,40 €
Collecte et traitement des Eaux Usées			300,12 €		266,96 €
Part SIAAP	120 m ³	1,15	137,64 €	1,15	137,64 €
Part Département Haut Val de Marne	120 m ³			0,56	67,52 €
Part Grand Paris Sud Est Avenir	120 m ³			0,52	61,80 €
Part Suez Eau France Transport et Collecte	120 m³	0,36	43,68 €		
Part SyAGE	120 m ³	0,99	118,80 €		
Part communale	120 m ³		74,04 €		69,24 €
Organisme Publics					
Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m ³	0,42	50,40 €	0,38	50,40 €
Lutte contre la pollution	120 m ³	0,01	1,44 €	0,38	1,44 €
Voies Navigables de France	120 m ³	0,19	22,20	0,19	22,20
Modernisation des réseaux de collecte	120 m³				
Soutien d'étiage	120 m ³			<u> </u>	
Total HT			620,09 €		584,02 €
Total TTC			668,70 €		629,15 €
Prix de l'eau au m³ (€ TTC)			5,57 €		5,24 €
Prix de l'eau au m³ (sans part ASS) TTC			2,62 €		2,59 €

Commune	Quantité	P.U € HT	Villecresnes
Distribution de l'eau			240,93 €
ABONNEMENT			
Part Suez Eau France	4 semestres	9,35	37,40 €
Part Suez Eau France	1 année		
Part VEOLIA (abonnement)	1 année		
CONSOMMATION			
Part Suez Eau France	120 m³	1,65	198,13 €
Part VEOLIA	30 m ³		
Part SMAEP	90 m³		
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie	120 m³	0,05	5,40 €
Collecte et traitement des Eaux Usées			300,12 €
Part SIAAP	120 m ³	1,15	137,64 €
Part Département Haut Val de Marne	120 m³		
Part Grand Paris Sud Est Avenir	120 m ³		
Part Suez Eau France Transport et Collecte	120 m ³	0,36	43,68 €
Part SyAGE	120 m ³	0,99	118,80 €
Organisme Publics			74,04 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	120 m³		
Lutte contre la pollution	120 m³	0,42	50,40 €
Voies Navigables de France	120 m³	0,01	1,44 €
Modernisation des réseaux de collecte	120 m³	0,19	22,20 €
Total HT			615,09 €
Total TTC			663,43 €
Prix de l'eau au m³ (€ TTC)			5,53 €
Prix de l'eau au m³ (sans part ASS) TTC			2.57

NOTE AESN RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT





Édition 2022

L'agence de l'eau

POURQUOI DES REDEVANCES?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité ou la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de

LE SAVIEZ-VOUS?

Le prix moyen de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³ en 2021.

Les composantes du prix de l'eau:

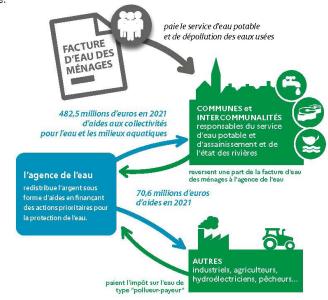
- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur:

www.services.eaufrance.fr

 $Source: www.services.eau france.fr/docs/SISPEA_video.mp4$

Source: Agence de l'eau Seine-Normandie Étude sur le prix de l'eau - 2021



Les montants d'aide indiqués sont hors Plan de Relance, plan financé par les crédits de l'Etat (63,9 millions d'euros) et non par les redevances de l'agence de l'eau.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'artide L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016-art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public-destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la d'ôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture deau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS - des réponses à vos questions : https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpgs/vos-questions

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

Ed. avril 2022

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 693 millions d'euros dont plus de 589 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)*



0,11 €
de redevance
de pollution
payé par les éleveurs
concernés



2,80 €
de redevance de pollution
payés par les industriels (y compris
réseaux de collecte) et les activités
économiques concernés



77,60 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



7,51 €
de redevance de
pollutions diffuses
payés par les distributeurs
de produits phytosanitaires
et répercutés sur le prix
des produits

de redevances perçues par l'agence de l'eau 100 euro en 2021



0,13 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs



2,72 € de redevance cynégétique payés par les chasseurs



0,84 €
de redevance
de prélèvement
payé par les irrigants



0,81 €
de redevance de prélèvement
payés par les activités économiques



7,48 €
de redevance de
prélèvement
payés par les collectivités
pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions ou avances remboursables) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021)*



4,90 € pour la dépollution industrielle



63,80 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie



7,70 €
pour lutter contre les
pollutions diffuses et
protéger les captages

100 €
d'aides accordées
par l'agence de l'eau
100 EURO en 2021



9,90 €
aux collectivités pour
l'amélioration de la qualité
du service d'eau potable



2,20 €
pour la gestion
quantitative et les
économies d'eau



7,80 €
principalement aux collectivités
pour la préservation de la
qualité et la richesse des
milieux aquatiques



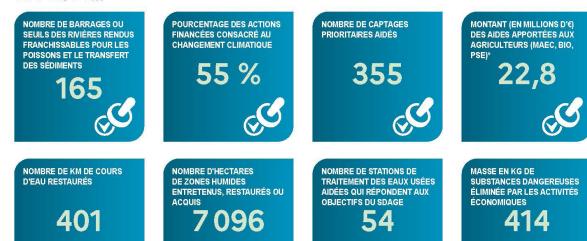
3,80 €
pour l'animation de la
politique de l'eau, la
sensibilisation aux enjeux
de l'eau et la solidarité
internationale

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2021

L'année 2021 est la troisième année du programme d'intervention "Eau & Climat" 2019-2024 de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



^{*}MAEC: mesures agro-environnementales et climatiques / BIO: pour agriculture biologique / PSE: paiement pour services environnementaux

DES AIDES RENFORCÉES POUR MIEUX GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Dès janvier 2022, les modifications apportées au programme « Eau & Climat » de l'agence de l'eau visent notamment à accélérer la gestion des eaux de pluie par les collectivités.

Un objectif est d'augmenter les surfaces non imperméabilisées: parkings végétalisés, revêtements poreux, espaces verts en creux, noues, jardins de pluie, toitures végétalisées... Il s'agit donc de redonner de la « perméabilité » aux surfaces partout où cela est possible.

En effet, favoriser l'infiltration des eaux de pluie, en pleine terre si possible, là où elles tombent, apporte de nombreux avantages à la collectivité: moindre risque de ruissellement et d'inondation, rafraîchissement des villes, réduction de la pollution de l'eau par lessivage des sols, création d'espaces favorables à la biodiversité.

Les aides de l'agence de l'eau, jusqu'à 80 % du montant retenu des travaux, sont attribuées par m² à aménager.

LES COLLECTIVITES, ACTRICES MAJEURES DE LA POLITIQUE DE L'EAU

De l'occupation du territoire à la gestion des infrastructures au quotidien, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 (SDAGE) fixe un cap pour une meilleure gestion de l'eau et pour des territoires plus résilients, en recommandant des outils ou des bonnes pratiques à mobiliser, notamment:

- · végétaliser la ville;
- mieux protéger les captages destinés à l'eau potable;
- protéger ou restaurer les milieux humides et le lit majeur des cours d'eau pour une meilleure résilience locale face au changement climatique;
- sur le littoral, gérer la bande côtière en s'appuyant sur les services rendus par les espaces naturels pour absorber la montée de la mer.





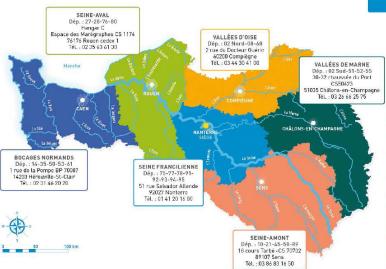
AELB/AESN • avril 2022 • I imprim vert sur papier PEF CTM Illustrations: agence de l'eau Rhin-Meuse - istockphoto Réall

VOS INTERLOCUTEURS

51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre Cedex Tél.: 01 41 20 16 00 seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



L'agence de l'eau Seine-Normandie

du Morvan à la Normandie Le bassin Seine-Normandie couvre près de 100 000 km², soit 18 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Seine, de ses affluents et aux bassins côtiers normands. Il concerne 6 régions et 28 départements pour tout ou partie, 8 138 communes et 18,3 millions d'habitants. L'estuaire de la Seine reçoit les rejets de 30 % de la population française et de 25 % de l'industrie nationale. 68 % de l'eau potable provient des nappes souterraines, le reste provenant des fleuves et des rivières.

5 100 captages produisent par an 1 400 millions de m³ d'eau et 2 775 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 16.5 millions d'habitants.

ensemble DONNONS vie à L'eau Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

eau-seine-normandie.fr



L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances

eau, des rivières et des milieux aquatiques.

percues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets

contribuent à améliorer la qualité des ressources en













enimmersion-eau.fr Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

INTERVENTIONS DE DÉRATISATION PONCTUELLE

ALFORTVILLE

Ville

Adresse	Nombre de regards traités
Allee des prevoyants	8
Allee du 8 mai 45	6
Allee Jean-Baptiste Preux	1
Allee Louis Wargnier	4
Avenue des Tilleuls	5
Avenue du Général Malleret-Joinville	7
Avenue du Général Leclerc	3
Boulevard Carnot	12
Chemin Lateral	4
Cours Beethoven	2
Quai d' Alfortville	2
Rue Anatole France	1
Rue Andre Soladier	13
Rue Blanche	11
Rue Charles de Gaulle (rd.19), regard avant collecteur DSEA	3
Rue d' Alsace-Lorraine	3
Rue Daunot	1
Rue de Budapest	2
Rue de Charenton	2
Rue de Choisy	1
Rue de Constantinople	4
Rue de Dijon	2
Rue de Flore	5
Rue de Grenoble	2
Rue de l' Abbé Jaeger	4
Rue de l' Avenir	1
Rue de l' Ecluse	1
Rue de la Marne	1
Rue de la Perche	1
Rue de Londres	4
Rue de l'Union	5
Rue de Lyon	2
Rue de Macon	7
Rue de Madrid	7
Rue de Marseille	1
Rue de Milan	12
Rue de Naples	2
Rue de Nice	2
Rue de Petrograd	2
Rue de Rome	1
Rue de Seine	5
Rue de Toulon	1
Rue de Turin	1
Rue de Vienne	1
Rue des Bleuets	1
Rue des Camelias	2
Rue des Ecoles	1
Rue des Epinoches	2
Rue des Essertes	2
NGO GOO ESSOTIOS	

Rue des Gardons	1
Rue des Goujons	2
Rue des Lilas	2
Rue des Marguerites	1
Rue des Myosotis	8
Rue des Oeillets	2
Rue des Paquerettes	3
Rue des Pivoines	8
Rue des Pontons	4
Rue des Roses	4
Rue Descartes	8
Rue Diderot	4
Rue du Groupe Manouchian	3
Rue du Marche	1
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	2
Rue du Parc	2
Rue du Port à l'Anglais	5
Rue du President Kennedy	5
Rue Edmond Bernard	2
Rue Edouard Vaillant, connection avec rue André Soladier	1
Rue Emile-Goeury	2
Rue Etienne Dolet	1
Rue Felix Eboue	1
Rue Jean Colly	1
Rue Jean Moulin	4
Rue Jean-Jacques Rousseau	1
Rue Joseph Franceschi	2
Rue Jules Cuillerier	7
Rue Jules Guesde	4
Rue Komitas	6
Rue Louis Blanc	1
Rue marcel bourdarias	
	3
Rue Marcel Sembat Rue Marcelin Berthelot	2
Rue Montesquieu	4
Rue Nelson Mandela	2
Rue Olympe de Gouges	2
Rue Pasteur	1
Rue Pelletan	4
Rue Pierre Curie	4
Rue Pierre Philippot	1
Rue Raspail	2
Rue Raymond Jaclard, connection avec la rue Jospeh Franceschi	2
Rue Roger Girodit	1
Rue Roger Mordrel	5
Rue Salvador Allende, côté rue Véron	2
Rue Sandrin	2
Rue Simone de Beauvoir	2
Rue Traversiere	1
Rue Veron	1
Rue Victor Schoelcher	1
Rue Volta	1
Rue Voltaire	1

Nombre de regards Ville Adresse traités Avenue du Progres 8 2 Rue Alexandre Ribot Rue Jacques Prevert 4 Rue Stephanie 4 8 Allee des Sycomores Rue de la Procession 12 Rue de Paris 16 8 Avenue Louis Walle Rue Royale 7 Boulevard Leon Revillon 8 Rue de Marolles 14 Rue des Ormes 4 Rue Louise Chenu 6 **BOISSY-SAINT-LÉGER** Rue de la Republique 7 4 Allee des Merles Rue des Alouettes 12 Avenue du Closeau 2 Rue de Wagram 4 2 Avenue de Grosbois Rue Henri Legros Avenue des Chataigniers 6 8 Place de la Boulaie Rue des Sablons 8 13 Rue de Sucy Chemin du Bois Clary 2 Rue de la Maison Blanche 6 Rue Georges Picot 6 Allee des Cypres 4 Rue de la Pompadour 4 Rue du 8 mai 1945 Rue du Cedre 4 Rue Vallou de Villeneuve 4 Avenue du Parc 4 Allee des Chardonnerets 4 Rue Chirol 4 Rue Simone 4 Avenue Charles de Gaulle, avant raccordement dans le réseau DSEA 4

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee Claude Francois	8
	Allee Yves Montand	7
	Avenue de Choisy	4
	Avenue de la Convention	4
ш	Avenue du Docteur Emile Roux	4
Z	Mail de la Resistance	2
BONNEUIL-SUR-MARNE	Place des Libertes	2
Š	Rue Alexandre Guillou	2
<u>_</u>	Rue Anatole France	5
5	Rue Auguste Delaune	4
က်	Rue Charles Beauvais	2
≟	Rue de l' Avenir	4
5	Rue des Ecoles	4
뿌	Rue du Fort-a-Faire	4
5	Rue du Mont-Mesly	4
ō	Rue du pasteur Martin Luther King	4
Ď	Rue Louis DominiqueMichel	2
	Rue Montaigne	4
	Rue Pablo Neruda	2
	Rue Pasteur	1
	Rue Romain Rolland	7

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee des Ormes	4
	Allee du Clos du Belvedere	2
	Avenue Albert	4
ш	Avenue Claire	4
Z	Avenue d' Autun	4
<u> </u>	Avenue de Chagny	2
3	Avenue de Coeuilly	6
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	Avenue de la Gare	8
<u> </u>	Avenue de la Resistance	4
S.	Avenue de Noyon	2
S	Avenue du Bois	4
Щ.	Avenue du Général de Gaulle	5
一	Avenue du Marechal Leclerc	4
5	Avenue Edmond	4
Ш́	Avenue Emile Renaud	4
Z	Avenue Jeanne	4
E E	Avenue Mathilde Lapeyre	4
Ī	Avenue Raymond	4
O	Avenue Therese	4
	Avenue Vedrines	4
	Chemin de la Croix Javot	4
	Chemin de la Croix Saint-Vincent	8

Chemin Splendid Panorama 4 Rue Aristide Briand 2 4 Rue Casenave Rue Condorcet 4 Rue de l' Europe 4 Rue de la Fraternite 4 Rue de Saint-Maur 3 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE 4 Rue des Archers Rue des Maugrains 4 Rue du Petit Bosquet 4 Rue Durmersheim 2 Rue Fragonard 4 Rue Gabriel Peri 4 Rue Henri Penteuil 4 Rue Jacques Dore 2 Rue Jean de la Fontaine 4 4 Rue Jean Moulin Rue Jules Viejo 4 Rue Modigliani 6 4 Rue Mozart Rue Pierre Boucharinc 4 Rue Pierre et Marie Curie 4 Rue Rabelais 4 Rue Transversale 2 Rue Watteau 4 Sentier de l' Alma (cr n.34) 4 Square Auguste Comte 2 4 Villa Picardie 2 Villa Touraine

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee Ambroise Paré	4
	Allee des Boutons d'Or	4
	Allee des Erables	12
	Allee des Rochers	4
	Allee Fernand Pouillon	2
_	Allee Jean de la Bruyere	22
CRETEI	Allee Jean Poncelet	15
	Allee Louis Auguste Barye	4
<u>~</u>	Allee Max Ophuls	4
O	Allee Pierre d'Olivet	4
	Allee Pradier	4
	Avenue Corvisart	2
	Avenue de Ceinture	4
	Avenue de la Ferme	6
	Avenue de la Habette	4

CRETEIL

Avenue des Peupliers	8
Avenue du Docteur Paul Casalis	10
Avenue du Général Billotte	10
Avenue du Général de Gaulle	4
Avenue du Maréchal Lyautey	3
Avenue du Nouveau Monde	8
Avenue Francois Mitterrand	2
Avenue georges duhamel	8
Avenue Jean-Baptiste Champeval	8
Avenue Laferriere	4
Avenue Magellan	4
Boulevard Jean-Baptiste Oudry	4
Boulevard John Kennedy	4
Boulevard Montaigut	8
Boulevard Pablo Picasso	7
Chemin des Bassins	4
Cour de la Badiane	4
Impasse André Lenotre	6
Impasse Charles Quesnoy	6
Impasse des Cascades	4
Mail des Mèches	4
Mail Salzgitter	10
Place de l' Abbaye	4
Place des Alizés	6
Place des Boutons d'Argent	6
Place Giraudoux	10
Quai de la Croisette	4
Rue Albert Einstein	4
Rue Albert Gleizes	4
Rue André-Charles Boulle	4
	4
Rue Auguste Perret	
Rue Benjamin Moloïse Rue Berthold Mahn	4
Rue Calmette	2
Rue Charles Despiau	1
Rue Charles-Gustave Stoskopf	4
Rue Charles Peguy	2
Rue Chéret	2
Rue Claude Debussy	4
Rue Claude Perrault	4
Rue de Bellevue	2
Rue de Bonne	4
Rue de Bourgogne	2
Rue de Gourcuff	4
Rue de Joly	4
Rue de Kiryat Yam	4
Rue de l' Averse	2

CRETEIL

Rue de l' Esperance	4
Rue de l' Orme Saint-Simeon	2
Rue de la Fontaine Saint-Christophe	4
Rue de Mayenne	4
Rue de Mesly	4
Rue de Normandie	2
Rue de Plaisance	4
Rue de Saussure	2
Rue Denfert-Rochereau	4
Rue des Archives	3
Rue des Bleuets	4
Rue des Bordieres	4
Rue des Bouvets	4
Rue des Corbieres	4
Rue des Ecoles	4
Rue des Fontenelles	4
Rue des Galets	8
Rue des Moellons	6
Rue des Pinsons	6
Rue des Primeveres	8
Rue des Refugniks	6
Rue des Sarrazins	3
Rue du Barrage	1
Rue du Beau Site	4
Rue du Canal	4
Rue du Château	4
Rue du Commandant Paris	4
Rue du Départ	4
Rue du Docteur Metivet	4
Rue du Docteur Pinel	2
Rue du Docteur Ramon	8
Rue du Général Lacharriere	4
Rue du Général Leclerc	4
Rue du Général Sarrail	14
Rue du Lac	4
Rue du Lieutenant Lafforgue	2
Rue du Moulin	4
Rue du Petit Bois	4
Rue du Puits Georget	4
Rue Edmond de Goncourt	4
Rue Erik Satie	4
Rue Ernest Mallet	4
Rue Euler	4
Rue Falkirk	4
Rue Fernand Léger	4
Rue Gabriel Peri	4
Rue Georges Ohm	2
	l

	Rue Guy Curat	4
	Rue Henri	4
	Rue Henri Barbusse	2
	Rue Henri Koch	4
	Rue Henri Oreiller	2
	Rue Jean Jaguin	4
	Rue Jean Lemoine	6
	Rue Jean Mermoz	4
	Rue Jean-Paul Sartre	4
	Rue Juliette Savar	4
	Rue Laterale	4
	Rue Louis Marcoussis	4
	Rue Madeleine Pingot	4
CRETEIL	Rue Maurice Ravel	2
h h	Rue Monfray	2
2	Rue Monge	1
O	Rue Mungesser et Coli	2
	Rue Pasteur	4
	Rue Pierre Lescot	4
	Rue Poête et Sellier	4
	Rue Raymond Poincaré	8
	Rue Robert Legeay	4
	Rue Roussel	2
	Rue Savignat	6
	Rue Sejourne	4
	Rue Thomas Edison	2
	Rue Viet	4
	Rue Vincent Van Gogh	4
	Villa Demont	4

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee des Erables	4
	Allee des Merisiers	4
	Allee Lavoisier	2
ш	Place Louise Michel	2
EN-BRIE	Rue de l'Avenir	4
Ψ	Rue Georges Bizet	4
Z	Square Diderot	4
	Allee Paul Verlaine	4
Ä	Rue Robert Schuman	4
QUEUI	Square Chateaubriand	12
Ž	Rue d'Alsace	4
	Rue de Stockholm	8
₹	Square Francois de Curel	4
<u> </u>	Avenue Lamartine	10
	Rue Gustave Eiffel	4
	Square Jean-Jacques Rousseau	4

LA QUEUE-EN-BRIE

Rue de Paris	4
Rue de Strasbourg	4
Rue Henri Rouart	4
Rue Renard	6
Rue d'Amsterdam	4
Allee des Peupliers	6
Rue Darius Milhaud	4
Rue des Vosges	4
Rue du Four	4
Rue de Londres	4
Rue Pathé	4
Allee des Noisetiers	4
Rue d'Artois	8
Avenue de Bretagne	4
Place Charles Gounod	4
Rue de Bonn	4
Rue de Madrid	4
Rue Marcel Dassault	4
Rue Jean-Baptiste Clément	4
Rue Claude Debussy	4
Chemin rural n.9 dit de la Pompe	4
Avenue du Maine	8
Rue Jean Jaures	4
Rue d'Anjou	4
Rue Alfred Kastler	4
Rue Ferdinand Buisson	2
Rue Jacqueline Auriol	4
Rue Pierre de Coubertin	1

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee Fleurie	8
	Allee Saint-Martin	6
	Avenue Antoine Watteau	12
Щ	Avenue Cheret	4
<u>S</u>	Avenue Clara	3
SSIS-TRÉVISE	Avenue de Coeuilly	4
2	Avenue de Combault	4
	Avenue de l'Europe	4
<u>S</u>	Avenue de la Favorite	4
S	Avenue de la Maréchale	1
Ш	Avenue des Huguenots	14
PLE	Avenue du Domino Noir	11
ш	Avenue du Général de Gaulle	4
ä	Avenue du general Leclerc	5
	Avenue du Parc de la Lande	4
	Avenue du Plessis-Trevise	3
	Avenue du Val Roger	4

Avenue George Sand 2 4 Avenue Georges-Louis de Buffon LE PLESSIS-TRÉVISE 8 Avenue Gonzalve 4 Avenue Jean Charcot 4 Avenue Jean-Claude Delubac 4 Avenue Jean de la Fontaine 2 Avenue Jean Gabin 2 Avenue Maurice Berteaux r.d. 33e Avenue Pasteur 16 Avenue Paul Cezanne 8 Avenue Saint-Pierre 4 Avenue Thérèse 2 Place de Verdun 4 Rond point du Val Roger 4 Voie communale n°1 de Plessis-Trevise a la Queue-enBrie 4

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee Alfred Sisley	2
	Allee du Cèdre	6
	Allee Edgar Degas	4
	Allee Leopold Sedar Senghor	5
	Allee Paul Cezanne	6
	Allee Paul Gauguin	4
	Avenue Charles Emmanuel	2
	Avenue d'Alsace Lorraine	2
	Avenue de Mesly	4
40	Avenue de Verdun	6
S	Avenue Delaporte	6
LIMEIL-BRÉVANNES	Avenue des Deux Clochers	2
Z	Avenue des Tilleuls	4
\$	Avenue Descartes	3
, M	Avenue du President Wilson	5
8	Avenue Gabriel Peri	4
Ξ,	Avenue Victor Hugo	4
	Chemin de la Pente	15
<u> </u>	Chemin du Vieux Louvre	4
=	Rue Albert Roussel	4
_	Rue Alfred de Musset	5
	Rue Alphonse Daudet	4
	Rue Andre Baudez	6
	Rue Auguste Brun	6
	Rue de Picardie	2
	Rue des Cailles	4
	Rue des Fauvettes	3
	Rue des Mesanges	2
	Rue du Tertre	2
	Rue Gérard de Nerval	1

Rue Gutenberg 4 Rue Henri Barbusse 4 **LIMEIL-BRÉVANNES** 4 Rue Jean-Marie Prugnot Rue Julie-Victoire Daubie 4 9 Rue Lavoisier 4 Rue Louise Chenu 7 Rue Maurice Ravel Rue Mozart et Bach 3 Rue Parmentier 2 2 Rue Pasteur Rue Piard 4 Rue Pierre Curie 1 Rue Richelieu 3 4 Voie Georges Pompidou

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Avenue Pierre Mendes France grande rue	4
	Chemin de la Garenne	4
	Chemin des Basses Brunes	4
	Chemin du Moulin	4
	Rue Berthelot	4
	Rue Claude Monet	4
_	Rue d'Estienne d'Orves	4
A A	Rue de la Haute Borne	4
Й	Rue du Président John Fitzgerald Kennedy	4
<u>S</u>	Rue Edouard Branly	12
NOISEAU	Rue George Sand	4
	Rue Jean Moulin	4
	Rue Jean Rostand	4
	Rue Léon Blum	4
	Rue Léon Bresset	4
	Rue Pierre Brossolette	4
	Rue René Cassin	4
	Rue Sadi Carnot	4

Ville	Adresse	Nombre de regards traités
	Allee du Pré César	2
	Avenue des Tourelles	4
↓ Ш	Avenue Elisabeth Vigee Lebrun	4
ESSON- MARNE	Avenue Olivier d'Ormesson	4
SC AA	Rue Albert Kienert	2
SII >	Rue André Le Notre	4
₹ 7	Rue Arthur de Montalembert	4
RM LR-R	Rue Constantin Limpens	4
0 %	Rue d'Aguesseau	4
	Rue Danielle Casanova	8
	Rue de Birague	4

ORMESSON-SUR-MARNE

Rue de Bretigny	5
Rue de Bruhl	2
Rue de l'Europe	4
Rue de la Mache Prunelle	2
Rue de Sevigne	2
Rue des Chatelets	4
Rue du Bois	4
Rue du Centre	4
Rue du Champ de l'Alouette	2
Rue du Clos	4
Rue du Docteur André Libert	10
Rue du Golf	4
Rue du Maréchal Gallieni	2
Rue du Maréchal Lyautey	2
Rue du Stade	4
Rue Edouard Branly	6
Rue Emmanuel d'Ormesson	4
Rue Francois de Paule	4
Rue Gilbert Toulelle	4
Rue Henry	8
Rue Jean Charcot	4
Rue Jean Jaures	4
Rue Jeanne	4
Rue Maurice Aubertin	4
Rue Voltaire	4
Square du Royaume Uni	1

Ville	Adresses	Nombre de regards traités
	Allee aux Cerfs	7
	Allee des Sarrazins	4
	Avenue Albert Perrault	4
	Avenue d'Estienne d'Orves	2
	Avenue de Chapellerie	10
101	Avenue du Coteau	4
SUCY-EN-BRIE	Avenue du Fort	4
8	Avenue du Petit Val	10
<u> </u>	Avenue du Rond Point	14
É	Avenue Gabriel Peri	8
,	Avenue Georges Pompidou	2
Ú	Avenue Notre Dame	2
D D	Boulevard de la Liberte	2
O)	Boulevard de Verdun	4
	Boulevard Pierre Raunet	4
	Chemin du Bois Clary	4
	Petite voie de Noiseau	4
	Place Sainte Bernadette	2
	Route de la Queue-en-Brie	4

Route de Lesigny	16
Route de Marolles	7
Rue Antoine Baron	2
Rue Carnot	10
Rue Charlotte et Roger Bouchard	4
Rue Curie	4
Rue Dauphine	2
Rue de Bietigheim	4
Rue de Boissy	14
Rue de Brevannes cd29	4
Rue de Champigny	2
Rue de Coulanges	4
Rue de la Chere Année	5
Rue de la Fauconnerie	2
Rue de la Fosse Rouge	12
Rue de la Procession	4
Rue de la République	2
Rue de Porchefontaine	4
Rue de Sevigne	8
Rue de Vesvres	4
Rue des Bruyeres	2
Rue des Gabelles	2
Rue du Bas Boulard	4
Rue du Centre	29
Rue du Chapitre	4
Rue du Clos de Pacy	10
Rue du Clos de Ville	8
Rue du Faisan Dore	4
Rue du Feu	4
Rue du Général de Larminat	2
Rue du Marechal Delattre de Tassigny	4
Rue du Moulin a Vent	4
Rue du Progrès	2
Rue du Quatre Septembre	4
Rue du Temple	4
Rue du Tilleul	4
Rue du Vert Galant	4
Rue Gambetta	4
Rue Lachevardiere	1
Rue Lamartine	2
Rue Massenet	6
Rue Maurice Berteaux	2
Rue Michelet	4
Rue Pasteur	4
Rue Paul Roger	4
Rue Pierre Brossolette	2
Rue Roosevelt	1
Rue Thiers	1
Rue Villebois Mareuil	3

CURAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PAR VILLE

Commune	Adresse	EU	UN	EP
	Avenue du Gal De Gaulle	1185		1181
	Avenue Maurice Berteaux	896		884
	Rue du Général Leclerc	961		1358
	Avenue Marbeau	750		625
S	Place Verdun_Angle Cheret_Gonzalve	434		408
ě.	Avenue Saint Pierre	274		236
Ě	Avenue Gambetta-Place Schumann	317		571
<u></u>	Avenue Ardouin	297		499
Le Plessis-Trévise	Allée des Erables	49		51
₽ B	Avenue Ponroy (10/06)			257
Φ	Avenue Ponroy (22/06)	168		109
_	rue Bertrand_Le Plessis-Trévise			145
	av. du Général De Gaulle_LPT	765		
	av. Leclerc X av. Marbeau_LPT	452		
	Total (ml)	6548		6324
	Rue aux Biches / Fauconnerie / Cerfs	1039		970
-	Place de la Fraternite / Van Gogh / Gauguin / Fosse Rouge	2192		2438
	Rue de la Cité Verte / Vlaminck / Matisse	2550		2913
	Route de Lésigny	1832		2360
	Route de la Queue-en-Brie	859		836
<u>.</u>	Rue du Moulin à Vent	802		733
Sucy-en-Brie	Rue de la République	290		365
Ė	Rues Massenet / Dumas	774		463
Š	Rue Royale / Dauphine / Brie / Docteur Roux			1788
် ၁	Rue Notre-Dame			502
S	Rue du Closeau	86		
-	route de Lésigny_SEB			851
-	rue des Longues Rayes_Sucy-en-Brie	233		
	47 rue Alexandre Dumas_Sucy-en-Brie	200		44
	Total (ml)	10657		14263
	rue du Général de Gaulle	1183		1272
ė e	Avenue du Maine / Bretagne / Flandres / Picardie	2242		2320
La Queue- en-Brie	Rue de Stockholm	719		707
۾ ڌ	Rue de Paris / Copenhague / Athènes / Amsterdam	891		1167
o a	Total (ml)	5035		5466
	Chemin des Basses Brunes	247		245
_	Rue Maurice Ravel	490		440
ar	Rue Edouard Branly	669		1187
ise		801		711
Noiseau	Rue Berthelot / Diderot			/11
_	32 rue Estienne d'Orves_Noiseau	33		0500
	Total (ml)	2240		2583

Commune	Adresse	EU	UN	EP
	Avenue de Claire / Chagny / Charolles / Autin	712		928
Ė	Route de la Libération	522		1217
S-0	Rue Jean de La Fontaine / Rabelais	1009		1137
<u>စို</u> စွ	Sentier de l'Alma	440		495
evière Marne	Rue Casenave / Alma	597		712
ěΣ	Avenue du Général de Gaulle	812		827
Chennevières-sur- Marne	Avenue de Coeuilly X Châteaubriand	870		545
Š.	sentier de la Gorgette_Chennevières-sur-Marne			48
0	Total (ml)	4962		5909
	Place de la Sapinière	375		351
<u>_</u>	Quatier Alouettes	598		606
i Q	Boulevard Léon Révillon	725		667
šsy Lé	Rue de Marolles	1524		1371
ois t-	Rue de l'Eglise	262		
Boissy- Saint-Léger	Rue de la Pompadour / Mai 45	1080		1098
0)	Rue de Sucy	328		
	Total (ml)	4892		4093
	Rue de Sévigné	574		214
စ္	Rue du Docteur André Libert	1253		820
<u>a</u>	Avenue Olivier d'Ormesson	2000		1159
Ormesson-sur-Marne	Rue Constantin Limpens / Casanova / Epargne	1205		1219
ns-	Rue de Noiseau	575		257
Ġ	Rue de l'Eglise	395		52
Š	Total (ml)	6002		3721
Ĕ	Avenue du 8 Mai 1945 (Grands ensembles)	830		
O	Rue de Dijon/Rome	49		
	Total (ml)	879	0	0
<u> </u>	Avenue de la Convention	1043		1330
onneuil- ır-Marne	Quartier Fosse aux Moines / Aunettes	1132		1137
onr 	Rue Paul Vaillant Couturier	560		559
S D	Total (ml)	2735		3026
	Avenue des 2 clochers	1020		1188
S Č	Rue Louise Chenu / Charles Emmanuel	815		819
- E	Rue Pasteur	1104		1100
Limeil-Bré- vannes	Rue Jean Marie Prugnot	562		560
<u> </u>	Allée Paul Cézanne / Sisley / Degas	998		801
_	Total (ml)	4499		4468
	Total (ml)	0		0
	Total (ml)	48449	0	49853
			98302	

INSPECTIONS TÉLÉVISÉES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

			ITV réseau		ITV branchement		
Commune	Rue	Type de réseau	EU / UN (linéaire en m)	EP (liénaire en m)	EU / UN (BRT EU)	EP (BRT EP)	
Boissy-Saint-Léger	35 Rue de Paris	EU/EP	0	49,8		0	
Bonneuil-sur-Marne	Rue du Mont Mesly	EU	375,1	0	7		
Chennevières-sur-Marne	65 bis sentier de l'Alma	EU	30	0	0		
Le Plessis-Trévise	48 avenue Henri Barbusse	EU	3,2	0	1		
Le Plessis-Trévise	48 avenue Henri Barbusse	EP	0	0,2	0	1	
Bonneuil-sur-Marne	Rue pasteur	EU					
La Queue-en-Brie	Rue Lech Walesa	EU	119		13		
La Queue-en-Brie	Rue Lech Walesa	EP		121,5		16	
Sucy-en-Brie	Rue de Marolles	EU	204,76				
Sucy-en-Brie	Rue de Marolles	EP		181,2			
La Queue-en-Brie	Avenue des Bordes	EU	424,9		26		
La Queue-en-Brie	Avenue des Bordes	EP		382,1		10	
Boissy-Saint-Léger	82 Ter rue de Sucy	EU	4,5	0	1	0	
Boissy-Saint-Léger	Rue de Sucy	EP		243,7		16	
Créteil	Rue Gustave Eiffel	EP		96,9		2	
Créteil	2 avenue du Général Billotte	EU	89,5		2		
Sucy-en-Brie	52, Route de la Queue-en-Brie	EP		78,2		0	
Ormesson-sur-Marne	Rue Jules Guesde	EU	1505,5		138		
Ormesson-sur-Marne	Rue Jules Guesde	EP		505,55		33	
Limeil-Brévannes	3 rue Eugène Varlin	EU	46,9		0		
Limeil-Brévannes	1 rue Eugène Varlin	EP		43,5		0	
Ormesson-sur-Marne	Rue Maurice Aubertin	EU	688,9		53		
Ormesson-sur-Marne	Rue Maurice Aubertin	EP		156,6		2	
Ormesson-sur-Marne	Avenue du Général de Gaulle	EU	1885,7		132		
Ormesson-sur-Marne	Avenue du Général de Gaulle	EP		1887,9		81	
Ormesson-sur-Marne	Rue des Sonnettes	EU					
Ormesson-sur-Marne	Rue des Sonnettes	EP					
Ormesson-sur-Marne	Rue du Maréchal Galliéni	EU					
Ormesson-sur-Marne	Rue du Maréchal Galliéni	EP					
Noiseau	Chemin du Moulin	EU	427,5		24		
Noiseau	Chemin du Moulin	EP		417,4		29	
Boissy-Saint-Léger	17 au 21 et 35 rue de Paris	EP		35,1		0	
Créteil	Avenue Laferrière (entre rue Bonne et Quai du Halage)	EU	167,6		7		
Créteil	Avenue Laferrière (entre rue Bonne et Quai du Halage)	EP		177,2		10	
Créteil	Avenue Cheret (entre avenue Laferrière et rue Pierron)	EU	96,3		6		
Créteil	Avenue Cheret (entre avenue Laferrière et rue Pierron)	EP		130,2		10	

Créteil	Rue Anatole France	UN	452		34	
Alfortville	Rue du Maréchal delattre de Tassigny (entre Joffrin/ quai blanqui)	UN				
Alfortville	Rue Jules Guesde	UN	826,3		61	
Alfortville	Rue de Choisy	UN	400,5		21	
Boissy-Saint-Léger	N19 Avenue du Général Leclerc	EU	232,15		4	
Boissy-Saint-Léger	N19 Avenue du Général Leclerc	EP		1519,95		74
Limeil-Brévannes	N19 Avenue du Général Leclerc	EU	551,7		0	
Limeil-Brévannes	N19 Avenue du Général Leclerc	EP		399,6		5
Boissy-Saint-Léger	Rue de Marolles	EU et EP	205,8	153,93	0	0
Boissy-Saint-Léger	Place de la pinède	EP				
Bonneuil-sur-Marne	Rue du Chemin Vert	EU	461,4		7	
Bonneuil-sur-Marne	Rue du Chemin Vert	EP		557,8		10
Limeil-Brévannes	Avenue des Tilleuls	EU	1222,9		73	
Limeil-Brévannes	Avenue des Tilleuls	EP		1484		61
Limeil-Brévannes	Avenue Pierre et Angèle le Hen	EU	495,4		36	
Limeil-Brévannes	Avenue Pierre et Angèle le Hen	EP		425,6		28
Chennevières-sur-Marne	Chemin de la Croix Javot	EU	150,55		4	
Chennevières-sur-Marne	Chemin de la Croix Javot	EP		108,11		3
Chennevières-sur-Marne	Passage Chenard / rue de la Marne	EU	163,4		7	
Chennevières-sur-Marne	Passage Chenard / rue de la Marne	EP		377,9		15
Chennevières-sur-Marne	Avenue de Charolles / avenue Edmond	EU	735,45		66	
Chennevières-sur-Marne	Avenue de Charolles / avenue Edmond	EP		759,5		40
Chennevières-sur-Marne	Avenue Albert	EU	270,14		13	
Chennevières-sur-Marne	Avenue Albert	EP		248,87		18
Chennevières-sur-Marne	Avenue Georges	EU	258,66		7	
Chennevières-sur-Marne	Avenue Georges	EP		584,64		22
Chennevières-sur-Marne	Avenue Raymond	EU	233,71		16	
Chennevières-sur-Marne	Avenue Raymond	EP		140,55		6
Chennevières-sur-Marne	9 Rue d'Houin	EU	8,7		0	
Créteil	Rue Neuve	EP		280,8		0
Limeil-Brévannes	Allée Alfred Sisley/Allée Honoré Daumier	EU				
Limeil-Brévannes	Allée Alfred Sisley/Allée Honoré Daumier	EP				
Sucy-en-Brie	Rue Pierre Sémard	EU				
Sucy-en-Brie	Rue Pierre Sémard	EP				
La Queue-en-Brie	6 rue de Berry	EU	10		1	
Alfortville	Rue Etienne Dolet	UN	350,77		22	
Alfortville	Rue de Dijon	UN	85,3		0	
Bonneuil-sur-Marne	Avenue du Docteur Roux	EP		52,2		0
Boissy-Saint-Léger	Rue de Marolles	EU	40,1		0	
Alfortville	28 Rue du Groupe Manouchian	UN	14,8		1	
Chennevières-sur-Marne	EU	83,2		0		
Chennevières-sur-Marne	Rue Dumersheim	EP		71,6		0

Sucy-en-Brie	Rue des Remparts	EU	10,9		3	
Sucy-en-Brie	Rue des Remparts	EP		26,8		7
Chennevières-sur-Marne	65 bis sentier de l'Alma	EU	17,2		0	
Le Plessis-Trévise	26 rue Jean Gabin	EU	33		1	
Chennevières-sur-Marne	Avenue Thérèse	EU/EP	11,1			
Créteil	Rue Amadéo Modigliani	EU	68,2		0	
Créteil	Rue Amadéo Modigliani	EP		80,5		0
Ormesson-sur-Marne	3 rue du Général de Gaulle	EU	47,9		0	
Ormesson-sur-Marne	3 rue du Général de Gaulle	EP		46,1		0
La Queue-en-Brie	2–8 allée des Peupliers	EU	27,42		5	
Bonneuil-sur-Marne	Route de l'Ouest	EU	87,7		0	
Chennevières-sur-Marne	Rue d'Houin	EU	83,6		0	
Chennevières-sur-Marne	Rue d'Houin	EP		81		0
Créteil	6 Mail Salzgitter	EU	16,9		0	
Créteil	6 Mail Salzgitter	EP		13,9		0
La Queue-en-Brie	2 Allée des Peupliers	EP	0	4,83		1
Alfortville	18 rue du Groupe Manouchian	EU	30,4		1	
Chennevières-sur-Marne	Sentier de la Gorgette	EP		153		1
Boissy-Saint-Léger	Rue de Brévannes	EP		24,6		0
Sucy-en-Brie	Rue du Moulin Bateau	EP		17,4		0
Sucy-en-Brie	32–34 Rue du Fort	EP		1,5		1
Le Plessis-Trévise	32 avenue de Chennevières	EU		37,5	1	
Sucy-en-Brie	7 Rue de Brévannes	EU	25,5		1	
Sucy-en-Brie	9 Rue des Pendants	EU	17,2		2	
Chennevières-sur-Marne	Rue de la Varenne	EP		152,3		0
Noiseau	23 chemin des Basses Brunes	EU	58,8		0	
Noiseau	23 chemin des Basses Brunes	EP		58		0
Bonneuil-sur-Marne	Rue Anatole France	EU/EP	102		8	
Noiseau	Chemin des Basses Brunes	EU/EP	98,3	100,3	0	
Sucy-en-Brie	Promenade Sophie Volland	EU	66,8		2	
Limeil-Brévannes	Avenue Charles Emmanuel	EU	596,7		32	
Limeil-Brévannes	Avenue Charles Emmanuel	EP		611,4		40
La Queue-en-Brie	Queue-en-Brie 3 Allée Paul Verlaine		27,2		1	
La Queue-en-Brie	3 Allée Paul Verlaine	EP		15,4		1
Sucy-en-Brie	36 rue de la Chère Année	EU	0	0	1	
Le Plessis-Trévise	59 avenue du Général de Gaulle	EU	51,6		1	
			444			
	Total en mètre linéaire		14800,71	13096,63	842	543

REPARTITION DES INTERVENTIONS D'URGENCE PAR COMMUNE

Mois 2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total général
Nombre interventions	15	40	26	17	33	78	43	21	35	31	41	22	402
heures ouvrées	8	23	15	9	20	41	14	13	25	20	25	14	227
hors heures ouvrées	7	17	11	8	13	37	29	8	10	11	16	8	175

	Jan	vier	Fév	rier	Ма	ars	Av	ril	М	ai	Ju	iin
Communes	hors heures ouvrées	heures ouvrées										
ALFORTVILLE	4	1	5	7	0	2	0	1	2	2	10	7
BOISSY ST LEGER	0	1	2	1	0	0	2	2	1	2	5	3
BONNEUIL SUR MARNE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
CHENNEVIERES SUR MARNE	1	1	2	1	2	1	3	2	0	4	8	7
LA QUEUE EN BRIE	0	0	2	4	0	0	0	2	0	5	5	4
LE PLESSIS TREVISE	0	0	1	2	2	0	0	0	1	0	1	3
LIMEIL BREVANNES	0	1	1	4	4	1	2	2	1	4	2	3
NOISEAU	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
ORMESSON SUR MARNE	1	1	1	0	0	2	1	0	3	1	2	4
SUCY EN BRIE	1	3	3	4	3	7	0	0	5	2	4	9
Sous total	7	8	17	23	11	15	8	9	13	20	37	41
Total mensuel		15		40		26		17		33		78

Juill	et	Ao	ût	Septe	mbre	Octo	bre	Nove	mbre	Décer	nbre	Total ann	uel 2021
hors heures ouvrées	heures ouvrées												
2	1	3	1	2	8	3	8	0	3	0	2	31	43
5	0	0	1	1	2	1	0	0	0	1	0	18	12
2	3	0	0	3	2	1	2	0	2	0	1	6	11
4	2	1	0	0	0	0	1	7	1	1	2	29	22
1	0	1	2	0	0	1		3	4	2	0	15	21
3	2	0	0	1	2	1	1	1	7	2	0	13	17
1	2	0	5	0	1	1	3	2	5	0	4	14	35
0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
3	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	11	12
8	2	3	3	3	9	3	4	3	2	2	5	38	50
29	14	8	13	10	25	11	20	16	25	8	14	175	227
	43		21		35		31		41		22		402

REPARTITION DES PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Communes	Adresse	Type de travaux	Coût (€ TTC)
	allée du 8 mai 45	Reprise d'avaloir	4 436,24
Φ.	Rue Louis Blanc	changement de tampon	4 522,74
Alfortville	3, rue de Naples	changement de tampon	4 058,65
ort	51, rue des Camélias	changement de tampon	4 304,86
AIF	28, rue Groupe Manouchian	Reprise du branchement	23 266,61
	Rue Simone de Beauvoir	mise en place d'echelle dans le bassin de rétention des eaux pluviales	9 443,97
	30, avenue du Chemin de Mesly	changement de tampon	3 806,87
	rue Picasso	Scellement de tampon	4 141,06
	Rue Chéret	changement de tampons	13 599,54
	Angle rues des Moellons/Bleuets	Chagement de regard avaloir	3 587,90
	Rue Michel	changement de tampons	9 854,22
	Angle rues de Cheret/Laferrière	changement de tampon	5 057,26
	Rue Charles Beuvin	Scellement de tampon	2 963,17
	40, rue Cheret	changement de tampons	5 551,27
	Angle rues de Pomme/Bellevue	changement de tampon	4 429,42
	Rue Sézanne	Changement de tampon	6 361,03
	Angle rues des Pinsons/Moellons	Reprise d'avaloir	4 595,54
	Angle rues de Bobillot/Bras du chapitre	Reprise d'avaloir	4 640,76
	Rue Chéret	Reprise d'avaloir	3 194,65
	Rue Casalis	Reprise d'avaloir et de tampon	4 824,43
	Place Levriere		
	Rue Soddy		
_	Angle rue Porte Diner/allée du Marché	changement de tampon	4 352,18
ē	41, rue des Pinsons	Scellement de tampon	1 476,47
Créteil	2, boulevard Oudry	Scellement de tampon	3 778,10
	63, rue Jean Jaurès	changement de tampon	4 137,16
	41, rue Jean-Baptiste Champeval	changement de tampon	4 137,16
	1, rue Calmette	Scellement de tampon	2 874,60
	Angle rues Clos du Tart/Guy Curat	Scellement de tampon	4 799,20
	Rue Terray	Scellement de grilles	6 331,64
	Rue Billotte		
	Rue Billotte	Scellement de grilles	6 475,56
	rue du Docteur Ramon	Fraisage du branchement	5 438,20
	impasse des Marais	Scellement de grilles	1 527,20
	Rue Manet	changement de tampons	4 600,92
	20, chemin des Morbras	changement de tampon	2 141,84
	12, rue Castel	reprise du regard de branchement	6 612,22
	6, rue Juliette Savar	Scellement de tampon	2 336,28
	36, rue Bonne	changement de tampon	7 105,45
	Avenue du Génral de Gaulle/Galerie du Palais	Mise en conformité d'un branchement d'avaloir	14 784,88
	2, rue Gourguff	Reprise du branchement	8 019,51
± e	2, avenue du Centre	Reprise du branchement	2 774,30
eui	Rue Jean Catelas	Reprise de grilles	20 106,55
Bonneuil- sur-Marne	Avenue du Bicentenaire		
Su Su	Rue du 18 Arpents		

Limeil-Brévannes	Rue Guillaume Appollinaire	reprise de grille	En commun avec le devis sur Jean Catelas
ĨĚ	Rue Louise Michel	Reprise d'un avaloir	10 547,62
<u>=</u>	Avenue de Verdun	Changement de tampons	15 757,55
<u> </u>	12, rue Salengro	Changement de tampons	14 802,44
Ē	3, rue Pasteur	Changement de tampons	2 845,70
	8, rue de Bretagne	Reprise d'un avaloir	2 781,49
Boissy- Saint-Léger	Rue des Sablons	reprise de grille	En commun avec le devis sur Jean Catelas
Boi int	Centre des Impots	Refection du réseau EU	21 931,91
Sa	41, rue Piquot et rue de la Lune	Chament de tampons	8 068,27
	30 bis, rue de Marolles	Changement de tampons	1 344,12
9 5	Angle rue de la Liberté/Avenue Georges	Changement de tampon	2 219,04
Chennvières-sur-Marne	Angle rues de la Liberation/Fussillés de Chateaubriants	Changement de tampon	2 128,91
าร-	13, rue Clément Ader	Changement de tampons	5 415,31
Tes.	Route de la Libération	Changement de tampon	2 247,49
Z;	10, rue du Général de Gaulle	reprise de grille	2 799,72
n u	Rue Jean de la Fontaine	scellement de grille	1 402,70
Š.	Avenue Georges/rue de la Liberté	Création d'avaloir	18 279,79
	44, rue Jules Viejo	reprise d'un branchement	18 152,98
<u>.</u>	Rue Alexandre Dumas	Création de grilles et changement de tampon	29 760,62
Sucy-en-Brie	26–32, rue du Grand Val	scellement de grilles	1 182,85
φ -	21, avenue de Notre-Dame	Reprise d'un avaloir	2 154,29
r c	4, rue du Faisan Doré	Reprise d'un avaloir	3 687,25
જ	7, rue de Brévannes	Réhabiliation d'un branchement	8 019,91
- e	Avenue du Général de Gaulle	reprise du réseau EU	20 638,21
sso	41, avenue Olivier d'Ormesson	changement de tampons	4 262,36
Ormesson- sur-Marne	Angle Avenue Pince Vent/Romy Scneider	Création d'avaloir	17 773,70
	13, rue Berry	Changement de tampon	1 458,73
	Avenue Clématites	Changement de tampon	3 094,38
	Avenue Georges Pompidou	reprise de grille	
.	15, rue Sébastopol	reprise d'un tampon	6 644,27
Ä	56/58, rue de Paris	reprise de tampons	11 906,10
еD	2/2bis rue de Rome		
- - -	8, rue de Strasbourg		
La Queue-en-Brie	Avenue Georges Pompidou	changement de tampons	14 312,81
G G	13, rue Berry	changement d'un second tampon	
ت	Allée des Clématites	reprise d'une grille	
	29, rue des Vosges	scellement de grille	2 675,63
	Rue Pasteur	reprise d'une grille	3 515,62
	Rue Henri Rouart	reprise d'une grille	2 966,20

	allée des Kiosques	Changement de tampons	14 204,64
ssis	25, avenue Marbeau	Changement de tampons	3 082,24
Plessis révise	La plaine des Bordes	Sondages avant travaux	2 282,96
9 -	250, avenue de la Maréchale	changement de tampon	3 237,76
_	81, rue Gonzalve	Reprise de réseau	5 324,88
Maissau	Chemin du coteau	changement de tampon	3 530,45
Noiseau	D4	changement de tampon	490,24

DONNEES RELATIVES A LA PRODUCTION DES DECHETS DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

	Tonnage 2018												
Туре	Alfortville	Créteil	Bonneuil- sur-Marne	Limeil- Brévannes	Boissy- Saint-Léger	Sucy- en-Brie	Noiseau	La-Queue- en-Brie	Le Plessis- Trévisse	Chennevières -sur-Marne	Ormesson- sur-Marne	Mixtes	Total
Avaloir			4,96	5,16	5,12	15,4	5,16		4,9	4,38	14,58		59,66
curage	62,8		4,4	6,06	3,78	8,7	2,87	6,34	6,12	5,16	3,18		109,41
Bassin												10,78	10,78
Séparateur												24,64	24,64
Chambres à sables												12,08	12,08
DO													0
Poste de relevages													
ITV													
Mixtes		137,78											137,78
Total	62,8	137,78	9,36	11,22	8,9	24,1	8,03	6,34	11,02	9,54	17,76	47,5	354,35

Tonnage 2019													
Туре	Alfortville	Créteil	Bonneuil- sur-Marne	Limeil- Brévannes	Boissy- Saint-Léger	Sucy- en-Brie	Noiseau	La-Queue- en-Brie	Le Plessis- Trévisse	Chennevières -sur-Marne	Ormesson- sur-Marne	Mixtes	Total
Avaloir			24,34	14,58	15,8	25,6	10,46	14,24	17,38	16,84	14,18		153,42
curage	52,36		5,86	15,32	3,82	5,74	3,68	5,04	5,24	12,72	5,48		115,26
Bassin	8,52			7,58		10,58		17,72				39,68	84,08
Séparateur				18,56				10,06				10,32	38,94
Chambres à sables		6,04											6,04
DO		7,96											7,96
Postes de relevages			33,84	11,28								20,19	65,31
ITV													0
Mixtes		77,18											77,18
Total	60,88	91,18	64,04	67,32	19,62	41,92	14,14	47,06	22,62	29,56	19,66	70,19	548,19

Tonnage 2020													
Туре	Alfortville	Créteil	Bonneuil- sur-Marne	Limeil- Brévannes	Boissy- Saint-Léger	Sucy- en-Brie	Noiseau	La- Queue- en-Brie	Le Plessis- Trévisse	Chennevières -sur-Marne	Ormesson- sur-Marne	Mixtes	Total
Avaloir			18,82	17,02	19,5	21,74	13,42	14,9	10,94	16,48	12,96		145,78
curage	15,62			6,12	2	6	4	10,18	7	3	6	15,82	75,74
Bassin			3	5,44	12,46	25,18		30,67	9,9		6,43		93,08
Séparateur	3,475	13,355		30,05	4,09			4,09					55,06
Chambres à sables		5,34	23,26	6,72		8,74				7,68			51,74
DO		5,24											5,24
Poste de relevages													
ITV													
Mixtes													0
Total	19,095	23,935	45,08	65,35	38,05	61,66	17,42	59,84	27,84	27,16	25,39	15,82	426,64

Tonnage 2021													
Туре	Alfortville	Créteil	Bonneuil- sur-Marne	Limeil- Brévannes	Boissy- Saint-Léger	Sucy- en-Brie	Noiseau	La- Queue- en-Brie	Le Plessis- Trévisse	Chennevière -sur-Marne	Ormesson	Mixtes	Total
Avaloir			2,4	3,68	17,34	9,04	12,28	4,86	21	9,36	15,74	15,16	110,86
curage			4,92	12	4,02	6,32	3,46	4,84	11,9	5,98	11,52		64,96
Bassin	14,56		4,28	12,06	11,1	20,94		30,44	10,2			29,4	132,98
Séparateur	5,5			41,33	8,16							17,96	72,95
Chambres à sables											10		10
DO													0
Poste de relevages													
ITV													
Mixtes	7,08							4,72					11,8
Total	27,14	0	11,6	69,07	40,62	36,3	15,74	44,86	43,1	15,34	37,26	62,52	403,55



Service assainissement

11 rue Gustave Eiffel - ZI la croix Nicolas - 94510 La Queue-en-Brie Adresse postale : Europarc, 14 rue Le Corbusier - 94046 Créteil Cedex www.sudestavenir.fr